

PST 2019-2024 – MAJ : 16/04/2024

CLIQUEZ DANS LA TABLE DES MATIÈRES POUR ACCÉDER AU POINT SOUHAITÉ

Table des matières

1. O.S.1. Être une commune qui favorise la participation citoyenne (PARTICIPATION) (OS).....	5
1.1. O.O.1.1. Impulser une nouvelle dynamique destinée à favoriser l'engagement des citoyens (OO).....	5
1.1.1. A.1.1.1. Création d'un conseil consultatif des aînés (A).....	6
1.1.2. A.1.1.2. Création d'un conseil participatif des jeunes (A).....	7
1.1.3. A.1.1.3. Création d'un conseil communal des enfants (A).....	8
1.1.4. A.1.1.4. Création et soutien des comités de quartier (A).....	10
1.1.5. A.1.1.5. Création et développement du budget participatif (A).....	11
1.2. O.O.1.2. Valorisation du patrimoine local (OO).....	12
1.2.1. A.1.2.1. Développement d'un office du tourisme (A).....	13
2. O.S.2. Être une commune qui promeut les liens intergénérationnels (GÉNÉRATION) (OS).....	15
2.1. O.O.2.1. Retisser les liens entre citoyens et générations (OO).....	15
2.1.1. A.2.1.2. Mise en oeuvre de ponts entre les écoles et les différents partenaires en vue de l'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans les écoles (A).....	16
2.1.2. A.2.1.3. Développement d'ateliers de transmission de savoirs intergénérationnels (A).....	17
2.1.3. A.2.1.4. Renforcement du soutien au Centre sportif local de Fléron (RCA) (A).....	18
2.1.4. A.2.1.5. Renforcement du soutien à la Maison des jeunes (A).....	19
2.1.5. A.2.1.6. Mise en place d'une Élection des fléronnais de l'année (A).....	21
2.1.6. A.2.1.7. Plantations d'arbres des naissances (new) (A).....	22
2.1.7. A.2.1.8. Projet "Bébé-rencontre" (new) (A).....	23
2.2. O.O.2.2. Favoriser le maintien à domicile (OO).....	24
2.2.1. A.2.2.1. Communication sur les outils disponibles pour les personnes âgées dont les aidants proches (A).....	24
3. O.S.3. Être une commune qui contribue au développement d'un cadre de vie agréable pour tous (ORGANISATION) (OS).....	27
3.1. O.O.3.1. Améliorer la propreté et l'environnement de notre commune (OO).....	27
3.1.1. A.3.1.1. Développement des sensibilisations énergétiques (PAEDC) (A).....	28
3.1.2. A.3.1.2. Développement d'un projet de transition écologique - création d'un verger et d'un jardin à l'école de Magnée (A).....	29
3.1.3. A.3.1.3. Développement d'un projet de transition écologique - création d'un jardin pour l'école du Fort (A).....	30
3.1.4. A.3.1.4. Développement d'une zone de jardin et d'arbres fruitiers sur le massif du fort (PCDN et Plan Maya) (A).....	31
3.1.5. A.3.1.5. Installation de fontaines à eaux dans les bâtiments communaux (mise en oeuvre de la charte diminution du plastique à usage unique) (A).....	31

3.1.6.	A.3.1.6. Distribution de contenants réutilisables dans les écoles (mise en oeuvre de la charte "diminution du plastique à usage unique") (A).....	32
3.1.7.	A.3.1.7. Acquisition d'une nouvelle balayeuse et d'un aspirateur de feuilles (new) (A).....	33
3.1.8.	A.3.1.8. Mise à jour de plan de propreté local et engagement de personnel dédié au maintien de la propreté locale (new) (A).....	34
3.1.9.	A.3.1.9. Mise en place de caméras pour les infractions environnementales (new) (A).....	35
3.1.10.	A.3.1.10. Mise en place de la démarche zéro déchet (A).....	36
3.2.	O.O.3.2. Améliorer nos infrastructures communales (OO).....	36
3.2.1.	A.3.2.1. Remplacement des modules maternels à l'école Lapierre (PPT) (A).....	37
3.2.2.	A.3.2.2. Ecole de Bouny maternelle (circulaire 8291 - subventions batiments scolaires PRR) (A).....	38
3.2.3.	A.3.2.3. Transformation de la buvette en réfectoire à l'école du Vieux Tilleul (PPT) (A).....	40
3.2.4.	A.3.2.4. Remplacement et isolation des tuyaux de chauffage à l'école du Fort (PPT) (A).....	41
3.2.5.	A.3.2.5. Rénovation complète de l'école maternelle du Fort - site Europe. (Ureba PWI) (A).....	42
3.2.6.	A.3.2.6. Isolation des façades et VMC à l'école du Vieux Tilleul (Ureba PWI) (A).....	43
3.2.7.	A.3.2.7. Rénovation des maisons d'enfants (A).....	44
3.2.8.	A.3.2.8. Mise en oeuvre de la réfection de la rue Albert Marganne (PIC) (A).....	44
3.2.9.	A.3.2.9. Rénovation de la rue Bacameleye (PIC) (A).....	45
3.2.10.	A.3.2.10. Mise en oeuvre de l'amélioration de l'égouttage du Quartier de Retinne phase 1 (PIC) (A).....	46
3.2.11.	A.3.2.11. Amélioration de l'égouttage du quartier de Retinne phase 2 (PIC) (A).....	47
3.2.12.	A.3.2.12. Amélioration de l'égouttage du quartier du Bac (PIC) (A).....	48
3.2.13.	A.3.2.13. Réfection du mur du cimetière de Retinne (A).....	49
3.2.14.	A.3.2.14. Réaménagement de la piscine et des abords (A).....	50
3.2.15.	A.3.2.15. Renouvellement du revêtement de sol à l'espace sport (terrains à basket) (A).....	51
3.2.16.	A.3.2.16. Remplacement de l'éclairage du Polonia à Retinne (A).....	51
3.2.17.	A.3.2.17. Réaménagement du centre de Loisirs de Retinne (A).....	52
3.2.18.	A.3.2.18. Projet d'extension CPAS / rénovation services communaux (A).....	53
3.2.19.	A.3.2.19. Création de deux logements de transit, un logement de célébrant et d'une salle de réunion à Romsée (A).....	55
3.2.20.	A.3.2.20. Développement de la mobilité douce soit 3 dossiers (crédit d'impulsion 2017) (A).....	56
3.2.21.	A.3.2.21. Rénovation d'un espace multisport à Retinne (A).....	56
3.2.22.	A.3.2.22. Cour de récréation et citerne à eaux de pluies à l'école de Romsée (PPT) (A).....	57
3.2.23.	A.3.2.23. Création d'un réfectoire à l'école de Romsée (PPT) (A).....	58
3.2.24.	A.3.2.24. Remplacement de l'éclairage public par du LED en collaboration avec RESA (A).....	59
3.2.25.	A.3.2.25. Aménagement des entrées de ville (new) (A).....	60
3.2.26.	A.3.2.26. FRIC Réfection de l'Égouttage de la N621: rue de Romsée (new) (A).....	61
3.2.27.	A.3.2.27. FRIC Rénovation du Quartier du Geloury (new) (A).....	61
3.2.28.	A.3.2.28. FRIC Voiries: Raclages-pose de plusieurs voiries communales (new) (A).....	62

3.2.29.	A.3.2.29. Isolation, remplacement des châssis et de la ventilation de l'École Thomas Leclercq - Namont Ureba 2021 (new) (A).....	63
3.2.30.	A.3.2.30. FRIC Réfection des berges du Geloury (new) (A).....	64
3.2.31.	A.3.2.31 Désamiantage et démolition buvette foot real hasard (new) (A).....	64
3.2.32.	A.3.2.32. FRIC Réfection du déversoir du bassin d'orage du Bouny (new) (A).....	65
3.2.33.	A.3.2.33. Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (new) (A).....	65
3.3.	O.O.3.3. Développer le bien-être animal (OO).....	66
3.3.1.	A.3.3.1. Création d'un défouloir canin (A).....	67
3.3.2.	A.3.3.2. Stérilisation des chats errants et contraception des pigeons (A).....	67
4.	O.S.4. Être une commune qui soutient la communication et la transversalité (CONNEXIONS) (OS).....	70
4.1.	O.O.4.1. Amélioration de la communication et modernisation des outils (OO).....	70
4.1.1.	A.4.1.1. Réalisation d'une étude sur les entrées de villes (A).....	71
4.1.2.	A.4.1.2. Installation de panneaux LED sur le territoire communal (A).....	71
4.1.3.	A.4.1.3. Restructuration du bulletin communal (A).....	72
4.1.4.	A.4.1.4. Finalisation du projet de la "Maison de la convivialité" (A).....	73
4.1.5.	A.4.1.5. Mise en oeuvre d'outils pour les citoyens (A).....	73
4.2.	O.O.4.2. Encouragement à l'utilisation des mobilités douces (OO).....	74
4.2.1.	A.4.2.1. Promotion de la mobilité piétonne et cycliste "inter-villages" via le Ravel (A).....	75
4.2.2.	A.4.2.2. Promotion du réseau de promenades (A).....	76
4.2.3.	A.4.2.3. Réalisation d'un parking P+R au centre de Fléron (A).....	76
4.2.4.	A.4.2.4. Aménagement des abords de l'école de Magnée (new) (A).....	78
4.2.5.	A.4.2.5. Aménagement des abords de l'école Sainte-Julienne (new) (A).....	79
4.2.6.	A.4.2.6. Commune pilote Wallonie cyclable (new) (A).....	80
4.2.7.	A.4.2.7. Déploiement de bornes de recharge pour vélos électriques et vélos partagés (new) (A).....	81
4.2.8.	A.4.2.8. Aménagement du chemin du Rothys sur Retinne et Soumagne (new) (A).....	82
4.2.9.	A.4.2.9. Éclairage intelligent des passages piétons dangereux (new) (A).....	83
4.2.10.	A.4.2.10. Création de nouvelles promenades VTT (new) (A).....	84
4.2.11.	A.4.2.11. Plan d'investissement mobilité active communal - PIMACI (new) (A).....	85
5.	O.S.5. Être une commune qui encourage le développement local (ÉVOLUTIONS) (OS).....	87
5.1.	O.O.5.1. Développement du soutien aux commerçants (OO).....	87
5.1.1.	A.5.1.1. Réalisation d'un flyer de développement pour les commerçants (A).....	88
5.1.2.	A.5.1.2. Développement du label "Commune du commerce équitable" (A).....	88
5.1.3.	A.5.1.3. Gestion proactive des cellules commerciales vides (accompagnement de la taxe) (A).....	90
5.1.4.	A.5.1.4. Réalisation d'une étude pour la réalisation d'un schéma de développement commercial et mise en place d'actions sur le terrain (A).....	91
5.2.	O.O.5.2. Développement du territoire (OO).....	93
5.2.1.	A.5.2.1. Inscription de Fléron dans le développement territorial de l'Arrondissement de Liège en vue de pérenniser et de dynamiser son attractivité commerciale (A).....	93
5.2.2.	A.5.2.2. Réalisation d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (A).....	94

5.2.3.	A.5.2.3. Mise en oeuvre du SDALg et du PUM (A).....	96
5.2.4.	A.5.2.4. Réalisation d'un PDU (Perspective de Développement Urbain) (A).....	97
5.2.5.	A.5.2.5. Mise en place de signalétique pour les parkings (new) (A).....	98
5.2.6.	A.5.2.6. Mise à jour du Schéma de Développement Communal (A).....	99
6.	O.S.6. Être une commune qui soutient la communication et la transversalité (CONNEXIONS) (OS).....	100
6.1.	O.O.6.1. Amélioration de la communication et modernisation des outils (OO)....	100
6.1.1.	A.6.1.1. Création d'une charte graphique pour l'ensemble des courriers des services communaux (A).....	101
6.1.2.	A.6.1.2. Implémentation d'un logiciel de gestion des services techniques (A).....	101
6.1.3.	A.6.1.3. Améliorer la politique d'accueil du citoyen (A).....	102
7.	O.S.7. Être une commune qui encourage le développement local (ÉVOLUTIONS) (OS).....	103
7.1.	O.O.7.1. Proposer des services communaux qui répondent aux principes du développement durable (OO).....	103
7.1.1.	A.7.1.1. Adhésion et développement de l'acquisition de produits équitables / locaux (A).....	104
7.1.2.	A.7.1.2. Intégration dans les marchés communaux de la diminution du plastique à usage unique (A).....	106
8.	O.S.8. Être une commune qui dispose d'agents compétents, impliqués et motivés (OS).....	108
8.1.	Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents (OO).....	108
8.1.1.	A.8.1.1. Établir un plan de prévention global de gestion des risques (A).....	109
8.1.2.	A.8.1.2. Réaliser des formations pour les agents EPI / EPS, plan d'évacuation des écoles (A).....	109
8.1.3.	A.8.1.3. Développement des synergies entre la Commune et le CPAS (A).....	110
8.2.	O.O.8.2. Organiser des recrutements et engagements efficaces et efficients (OO).....	112
8.2.1.	A.8.2.1. Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance (A).....	112
8.2.2.	A.8.2.2. Mettre en place un outil budgétaire, prévisionnel du personnel (A).....	113

1. O.S.1. Être une commune qui favorise la participation citoyenne (PARTICIPATION) (OS)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale, Volet externe : Développement des politiques - Tourisme							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	46936.31	447.7	19634.04	6244.57	1500.0	6110.0	13000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	46936.31	447.7	19634.04	6244.57	1500.0	6110.0	13000.0

1.1. O.O.1.1. Impulser une nouvelle dynamique destinée à favoriser l'engagement des citoyens (OO)

Priorité	1							
Responsable mandataire	2e Échevine, 3e Échevin, 5e Échevin							
Responsable administratif	Département Socioculturel							
Service gestionnaire	Département Socioculturel, Département de l'Éducation							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	21510.0	-	-	900.0	1500.0	6110.0	13000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	21510.0	-	-	900.0	1500.0	6110.0	13000.0

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
					0	0	0	
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites							

1.1.1. A.1.1.1. Création d'un conseil consultatif des aînés (A)

Description	Projet débuté en juin 2021 par l'approbation du ROI par le Conseil Communal, suivi d'une campagne de communication puis de candidatures terminées en février 2022, une période de sélection suivie d'une prestation de serment devant le Conseil Communal en sa séance du 26 avril 2022.							
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale							
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre		Valeur déjà atteinte		Année		
	Elaboration d'un ROI	10,0		10,0		2024		
	Campagne et sélection des candidatures & Prestation de serment	10,0		10,0		2024		
	Séances et activités	80,0		80,0		2024		
Échéance	31/12/2022							
Responsable mandataire	2e Échevine							
Indice de santé								
Service gestionnaire	Département Socioculturel							
Porteur de l'action	Sara CLABECK							
Partenaires	Le service du Plan de Cohésion Sociale est le porteur du projet en collaboration avec le service des Affaires Sociales, de l'Égalité des Chances et de l'Enseignement pour la mise en commun.							
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire				
	Ville	2021	200,0					
	Ville	2022	500,0					
	Ville	2023	1 400,0					
	Ville	2024	2 000,0					
Commentaires budget	<p>2021 : 200€/an = le plan de communication, la création et la diffusion du visuel de campagne de candidatures.</p> <p>2022 : 500€/an = encadrement, mise en place et concrétisation des activités et actions planifiées (500€ de fournitures et 500€ de prestation de tiers)</p> <p>2023 : 1400€/an = encadrement, mise en place et concrétisation des activités et actions planifiées (500€ de fournitures + 900€ de recettes estimées dans le cadre du</p>							

	papote café ajoutés en dépenses) 2024 : 2000€/an = encadrement, mise en place et concrétisation des activités et actions planifiées (1500€ de fournitures et 500€ de prestation de tiers)
Progression	100
Constat	<p>Le 29/06/2021, le ROI est adopté par le Conseil Communal. Entre les mois de septembre et de décembre 2021, le service du Plan de Cohésion Sociale a élaboré un vaste plan de communication afin de promouvoir la campagne de candidature lancée via les différents médias communaux, les comités de quartier, les mutualités ainsi que les Asbl et amicales présentes à Fléron.</p> <p>La campagne de candidatures s'étant terminée le 22 février 2022, une période de sélection s'en est suivie avec à terme une prestation de serment au Conseil communal du 26 avril 2022 et une première séance le 21 juin 2022.</p> <p>Le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) est composé de 15 membres effectifs et une liste de suppléants. Les membres effectifs se réunissent toutes les 6 semaines depuis le 21 juin 2022 afin de discuter de sujets visant les aînés ainsi que d'établir des propositions à transmettre au Collège ainsi qu'au Conseil communal. Les séances ont également pour but la concrétisation d'actions et d'activités.</p> <p>Depuis mars 2023, le Papote Café organisé par les membres du CCCA réunit une cinquantaine de personnes tous les 3e mardis du mois. Des ciné-débats et conférences sont également en cours d'élaboration.</p> <p>Le CCCA se réunit au minimum une fois par an avec le Conseil Communal des Enfants (CCCE) afin de travailler sur l'aspect intergénérationnel de leurs actions et la mise en commun de projets spécifiques. La première rencontre a eu lieu le 5 juin 2023.</p>
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites, Villes et communautés durables

1.1.2. A.1.1.2. Création d'un conseil participatif des jeunes (A)

Description	<p>Multiples tentatives de création d'un conseil communal des jeunes : une réunion par mois réunissant des jeunes Fléronnais afin de porter divers projets rassembleurs émanant du public cible lui-même.</p> <p>Cet organe local consultatif devait être en charge de l'élaboration de propositions au Collège ainsi qu'au Conseil communal en vue de l'opérationnalisation de diverses actions concrètes.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	3e Échevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département Socioculturel
Porteur de l'action	Sara CLABECK


Partenaires	Le service Jeunesse sera le porteur du projet en collaboration avec la Maison des Jeunes de Retinne ainsi qu'avec les services du Plan de Cohésion Sociale et de l'Enseignement pour la mise en commun. L'école secondaire Sainte-Julienne de Fléron se veut également un partenaire du projet.			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	200,0	
Commentaires budget	2021 : 200€/an = le plan de communication, la création et la diffusion des visuels de campagne de candidatures.			
Progression	75			
Constat	<p>Une convention de collaboration avec le CRECCIDE a été votée par le Conseil communal afin d'accompagner nos agents dans la mise en place des conseils consultatifs. Dans ce cadre, cette asbl a formé une assistante sociale qui désignée pour être l'animatrice principale des conseils communaux consultatifs des enfants (CCCE), des jeunes (CCCJ) et des aînés (CCCA).</p> <p>Accompagnée dans ses démarches par Caroline Vankerkhoven, référente jeunesse au PCS ainsi que par une animatrice de la Maison des Jeunes de Retinne, elle a élaboré un vaste plan de communication afin d'intéresser les jeunes à la campagne de candidature lancée via les mouvements de jeunesses, les clubs sportifs, l'école secondaire Sainte-Julienne de Fléron et les divers médias communaux. Ce plan a été mis en action entre les mois de septembre et de décembre 2021.</p> <p>De nombreuses réunions d'information tenues en novembre, décembre et janvier 2022 ainsi que deux modifications successives du règlement d'ordre intérieur (abaissement de l'âge minimum et du nombre de participants minimum requis) n'ont pas suffi à permettre une mobilisation d'un nombre suffisant de jeunes pour que le conseil voit le jour.</p> <p>Une concertation entre le Collège communal et les services administratifs (en particulier les agents de terrain) a mené à un arrêt des tentatives pour concentrer les efforts du service jeunesse sur d'autres projets et thématiques afin de retenter le projet dans d'autres circonstances et suivant une autre procédure dans quelque temps.</p>			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Inégalités réduites, Villes et communautés durables			

1.1.3. A.1.1.3. Création d'un conseil communal des enfants (A)

Description	<p><u>Création d'un conseil communal des enfants</u> : une réunion par mois réunissant des enfants des P5/P6 des écoles primaires, tous réseaux confondus, afin de porter divers projets rassembleurs émanant du public cible lui-même. Le conseil communal des enfants fera des propositions aux Collège communal / Conseil communal en vue de l'opérationnalisation de diverses actions concrètes.</p> <p>Une fois par an, le conseil communal des enfants et le conseil communal des aînés se réuniront ensemble afin de travailler sur l'aspect intergénérationnel et la mise en commun de projets spécifiques.</p>
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	4e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département de l'Éducation			
Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Partenaires	Le service "Accueil Temps Libre" est porteur du projet, en collaboration avec le PCS pour la mise en commun. Les directions d'école et le service communication			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	500,0	
	Ville	2022	500,0	
	Ville	2023	500,0	
	Ville	2024	500,0	
Commentaires budget	2021 : 400€/an = affiliation au CRECCIDE + flyers à destination du public cible 2022 : 400€/an = affiliation au CRECCIDE + Aide à la concrétisation d'actions 2023 : 440€/an = affiliation au CRECCIDE + Aide à la concrétisation d'actions 2024 : 440€/an = affiliation au CRECCIDE + Aide à la concrétisation d'actions			
Progression	100			
Constat	<p>Une convention de collaboration avec le CRECCIDE a été votée par le Conseil communal. Cette asbl a formée une assistante sociale, qui sera l'animatrice des CCCE, CCCJ et CCCA. Le CRECCIDE nous accompagne et nous aide à la mise en place du CCCE et du CCCJ.</p> <p>Durant les mois d'octobre/novembre, la coordinatrice ATL et la responsable des CCC se sont rendues dans les écoles communales et libres pour y effectuer les animations CRECCIDE.</p> <p>Durant le mois de novembre, la coordinatrice ATL est passée dans chaque classe pour lancer l'appel aux candidats. Les enfants désireux de faire partie du CCCE font ensuite leur campagne dans leur école.</p> <p>Fin novembre a eu lieu la prestation de serment au Conseil communal et dans la foulée la première réunion du CCCE est organisée.</p> <p>Un plan de communication a été effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communication globale : 3 CCC lancés en même temps : 3 conseils parallèles, 1 réunion commune ---> projet intergénérationnel et transversal = une force à exploiter - communication par volet : affiches, flyers, ... + canaux de diffusion divers par CCC 			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Inégalités réduites, Villes et			

1.1.4. A.1.1.4. Création et soutien des comités de quartier (A)

Description	La commune de Fléron dénombre 11 comités de quartier avec lesquels le Collège souhaite relancer des activités d'intégration interculturelles et intergénérationnelles telles que les traditionnelles fêtes des voisins. Soutien logistique à la demande des comités de quartier qui le souhaitent dans le cadre de la fête des voisins + Organisation d'activités de sensibilisation et d'information "Fort festif" dans le but d'initier la création d'un comité de quartier à la cité du fort.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Soutien logistique aux comités de quartier à la demande	50,0	50,0	2023
	Création d'un comité de quartier dans la cité du Fort	50,0	40,0	2024
Échéance	31/10/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Sara CLABECK			
Partenaires	Le PCS travaille à ces missions en collaboration étroite avec le service Prévention, le CPAS et la Maison des Jeunes. Il sollicite les autres services communaux lorsque cela est nécessaire (ex : activités lors des éditions de Fort Festif)			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	500,0	
	Ville	2023	500,0	
	Ville	2024	500,0	
Progression	90			
Constat	La commune de Fléron dénombre 11 comités de quartier avec lesquels le Collège souhaite relancer des activités d'intégration interculturelles et intergénérationnelles telles que les traditionnelles fêtes des voisins dont la dernière édition fut réalisée le week-end des fin mai 2023. Le PCS offre une aide logistique à la demande à chaque comité de quartier qui le souhaite. La crise sanitaire ayant fortement impacté			

	<p>l'ensemble des missions rattachées à l'organisation d'initiatives collectives, le service du PCS tente d'opérer la relance de toutes ses activités après l'arrêt momentané de ces missions de soutien.</p> <p>Dans ce cadre, le service travaille également en collaboration avec le service prévention, le CPAS et la Maison des jeunes à la relance générale de la cohésion sociale au sein du quartier de la Cité du Fort. Dans ce cadre, l'un des projets concertés consiste à créer ou à relancer le comité de quartier existant et ce afin de redynamiser cette partie de l'entité tout en contribuant à l'amélioration du vivre ensemble. A cet effet, 4 activités de sensibilisation et d'information nommées "Fort Festif" ont été organisées en 2023 et ont permis de rassembler les citoyens de tous âges autour de l'Agora, lieu central de la Cité du Fort. Ces activités ainsi que le travail de suivi des éducateurs et assistants sociaux du PCS ont permis de motiver +/- 6 personnes dans la création d'un comité de quartier qui verra officiellement le jour en 2024.</p>
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

1.1.5. A.1.1.5. Création et développement du budget participatif (A)

Description	Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Budget participatif 2022	100,0	0,0	2022
	Budget participatif 2023	100,0	90,0	2023
	Budget participatif 2024	100,0	20,0	2024
Échéance	31/10/2024			
Responsable mandataire	5e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Partenaires	Le département socio-culturel prend en charge ce dossier en collaboration avec le service Communication. Les autres services administratifs sont sollicités si cela est nécessaire selon les thématiques traitées dans les projets soumis.			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	0,0	

	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	3 710,0	
	Ville	2024	10 000,0	
Commentaires budget	2023 : 10.000€/an prévus - 3.710€ dépensés pour financer le projet lauréat 2024 : 10.000€/an prévus			
Progression	100			
Constat	<p>Le règlement a été adopté au conseil du 28/06/2022.</p> <p>Un appel à candidature a été ouvert fin 2022 mais aucun projet recevable n'a pu être finalisé en 2022. Le budget a donc reporté en 2023.</p> <p>En 2023, les 2 projets déposés considérés comme recevables et réalisables selon les critères du règlement ont été soumis au vote des citoyens fléronnais en octobre. Le projet lauréat (décoration de 7boitiers électriques de rue quand le quartier Chession) est réalisé entre janvier et mars 2024.</p> <p>L'édition 2024 a débuté en décembre 2023 par l'approbation d'un règlement et d'un calendrier modifié permettant l'appel à candidature, le traitement des dossiers, le vote et la concrétisation sur l'année en en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période d'appel à projets : 15 janvier au 28 février 2024 à 16h00, - Période d'examen des dossier pour vérifier la recevabilité et la faisabilité des projets : 01 mars au 15 avril 2024, - Période d'information auprès des porteurs de projet : 15 avril au 30 avril 2024, - Période de vote citoyen : 15 jours (à déterminer) au mois de mai ou de juin 2024, - Période de réalisation et de mise en œuvre des projet : de juillet à décembre 2024. <p>En 2024, la somme totale prévue devrait être dépensée en finançant un ou plusieurs projets selon le classement obtenu par les votes des citoyens.</p>			
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs			

1.2. O.O.1.2. Valorisation du patrimoine local (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	5e Échevin							
Responsable administratif	Département Territoire et Développement							
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	25426.3 1	447. 7	19634.0 4	5344.5 7	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	25426.3 1	447. 7	19634.0 4	5344.5 7	-	-	-
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs							

1.2.1. A.1.2.1. Développement d'un office du tourisme (A)

Description	<p>Cette action a pour objet le développement d'un office du tourisme dans la maison de la convivialité sise rue de Magnée 10 à Fléron. Les objectifs sont:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et promouvoir le Tourisme de la Commune; 2. Se doter d'un bureau d'accueil et d'information, indépendant d'une exploitation commerciale ou d'une habitation privée; 3. Respecter les heures et jours d'ouverture fixées par la décision de reconnaissance; 4. Disposer d'un système d'informations touristiques, accessibles également en dehors des heures d'ouverture, soit par téléphone, soit par tout autre moyen de communication; 5. Mettre à disposition du public une documentation touristique locale. 			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme			
Échéance	01/12/2020			
Responsable mandataire	4e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	447,7	
	Ville	2020	1 039,92	
	Ville	2020	14 894,12	
	Ville	2020	3 700,0	
	Ville	2021	5 344,57	

Progression	100
Constat	<p>Pour ce faire, plusieurs actions devront être réalisées soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un logo dédié à l'Office du Tourisme - Collecter les informations touristiques par différents canaux : MPTH, FTPL,.... - Engagement d'une étudiante en communication - Élaboration de marchés publics en vue de l'acquisition de mobilier et d'un ordinateur. - Élaboration et suivi des dossiers de demande de subvention à la promotion touristique. <p>Le Collège communal du 30 avril 2020 a attribué l'acquisition d'un P.C. portable pour l'Office du Tourisme. Attribution à ESI Informatique, Chaussée de Heusy 225 à 4800 Verviers, pour le montant d'offre contrôlée de 852,00 € hors TVA ou 1.030,92 €, 21 % TVA comprise.</p> <p>Le Collège communal du 24 septembre 2020 a désigné un architecte d'intérieur pour le design et la réalisation de mobilier pour l'Office du tourisme. Attribution à Intérieur 9 SPRL, Rue Darchis 3 à 4000 Liège, pour le montant d'offre contrôlé de 3.057,85 € hors TVA ou 3.700,00 €, 21% TVA comprise.</p> <p>Le Collège communal du 30 décembre 2020 a attribué un marché public de menuiseries extérieures à Menuiserie Vandegaar, Rue Reux, 12 à 4633 Soumagne pour le montant contrôlé de 12.309,19 € hors TVA ou 14.894,12 €, 21% TVA comprise. Ce marché a mis en place un comptoir d'accueil, un ensemble de deux bibliothèques et un ensemble de deux meubles bas à tiroirs.</p> <p>En 2021, le Collège communal a finalisé les aménagements avec le placement du logo, d'un mobilier support avec un écran TV, de fauteuils et d'un lustre pour un montant total de 5.344,57 €, 21% TVA comprise.</p> <p>L'Office du Tourisme a été inauguré le 1er avril 2022. Pendant l'été 2022, une balade "type géocaching" avec un volet adulte sur l'histoire de Fléron et un volet enfant a été proposée. L'office du Tourisme a aussi étendu ses horaires pour proposer un accueil plus développé.</p>
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs

2. O.S.2. Être une commune qui promeut les liens intergénérationnels (GÉNÉRATION) (OS)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale, Volet externe : Développement des politiques - Culture, Volet externe : Développement des politiques - Sport							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	750.0	-	-	-	-	-	750.0
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	130772.0	500.0	500.0	120272.0	1250.0	3250.0	5000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	23240.0	5040.0	3920.0	5880.0	3920.0	4480.0	0.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	154762.0	5540.0	4420.0	126152.0	5170.0	7730.0	5750.0	

2.1. O.O.2.1. Retisser les liens entre citoyens et générations (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 5e Échevin							
Responsable administratif	Département de l'Éducation							
Service gestionnaire	Direction Générale, Direction Technique, Département de l'Éducation							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	129272.0	500.0	500.0	120272.0	500.0	2500.0	5000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	23240.0	5040.0	3920.0	5880.0	3920.0	4480.0	0.0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	152512.0	5540.0	4420.0	126152.0	4420.0	6980.0	5000.0
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Inégalités réduites							

2.1.1. A.2.1.2. Mise en oeuvre de ponts entre les écoles et les différents partenaires en vue de l'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans les écoles (A)

Description	<p>Mise en œuvre des aménagements raisonnables permettant l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental des élèves présentant des besoins spécifiques.</p> <p>Tout élève de l'enseignement ordinaire présentant un ou des besoin(s) spécifique(s) est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables appropriés, pour autant que sa situation ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé.</p> <p>Les aménagements raisonnables peuvent être matériels, organisationnels ou pédagogiques. Ils sont mis en place au profit d'élèves présentant des besoins spécifiques attestés par un diagnostic posé par des spécialistes et feront l'objet d'une concertation entre les acteurs concernés.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine			
Indice de santé	Action en développement perpétuel			
Service gestionnaire	Département de l'Éducation			
Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Partenaires	CPMS, Écoles spécialisées, CRA, ASBL "Coup de Pouce", pôle territorial...			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	0,0	
	Ville	2020	0,0	
	Ville	2021	0,0	
	Ville	2023	0,0	
	Ville	2024	0,0	
Commentaires budget	Toutes les actions menées ne nécessitent aucun frais.			
Progression	100			

Commentaires	<p>Plusieurs élèves sont ou ont été en "intégration" dans nos écoles ou bénéficient d'aménagements raisonnables (tablettes, polices d'écriture différentes, chuchoteurs, aménagement de la zone de travail ou du travail à proprement parler ...). Nous avons également mis au point un "dossier de suivi" pour tous les élèves en difficultés. Ce dossier reprend toutes les informations concernant ce qui est proposé à l'enfant pour remédier aux problématiques rencontrées.</p> <p>Des partenariats sont instaurés avec des logopèdes qui prennent en charge plusieurs enfants dans l'enceinte de l'école.</p> <p>Les périodes FLA ou les périodes d'aide pour la création de groupes restreints (groupes de niveaux en vue de périodes de différenciation ou de remédiation) sont également utilisées dans ce cadre.</p> <p>Un accord de partenariat a également été rédigé avec l'asbl "Coup de Pouce" permettant la prise en charge d'élèves en difficultés scolaires, provenant de familles défavorisées. Ces aides sont personnalisées selon les besoins de chaque enfant.</p> <p>La convention de coopération avec le pôle territorial WBE a également été acté au Conseil communal de juin 2022.</p>
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

2.1.2. A.2.1.3. Développement d'ateliers de transmission de savoirs intergénérationnels (A)

Description	De nombreux ateliers ont lieu dans les écoles avec des intervenants du 3ème âge : papy jardinier, mamy conteuse, nanny tricoteuse, mamy bricolage... Des visites ont lieu dans les maisons de repos fléronnaises.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine, 4e Échevin			
Indice de santé	Action en perpétuel développement ou renouvellement			
Service gestionnaire	Département de l'Éducation			
Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	0,0	
	Ville	2020	0,0	
	Ville	2021	0,0	
	Ville	2022	0,0	
	Ville	2023	0,0	
	Ville	2024	0,0	
Commentaires budget	Les actions menées ne nécessitent aucun budget ou sont financées par les asbl scolaires.			

Progression	100
Commentaires	<p>Différentes actions ou activités ponctuelles sont menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VT : un guide nature pensionné accompagne les M3 tous les 15 jours en sortie durant une demi-journée (découverte de la faune et de la flore locale), une mamy conteuse vient "conter" des albums jeunesse en M2 une fois tous les 15 jours. - PLE : interviews de grands parents ayant travaillé dans un charbonnage, partenariat avec l'école des devoirs de Batifix, ... - Lapierre : des grands-parents aident pour la réalisation et l'entretien des potagers, des grands-parents viennent également dans les classes pour témoigner de leur vécu (mineurs, l'école d'autrefois, les technologies, ...). Une collaboration est également menée avec des maisons de repos afin d'établir un contact intergénérationnel. - Romsée : mamies conteuses en maternelle, mamie bricoleuse, papy (ancien enseignant) en remédiation. - Magnée : nanny conteuse chaque lundi, une personne pensionnée accompagne les élèves en difficulté 2h/semaine.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Partenariats pour la réalisation des objectifs

2.1.3. A.2.1.4. Renforcement du soutien au Centre sportif local de Fléron (RCA) (A)

Description	Le Collège a la volonté de maintenir et renforcer, à travers différentes mesures, son soutien envers la Régie Communale Autonome.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Générale			
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet			
Partenaires	RCA			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	119 772,0	Traitement des agents mis à disposition
Progression	70			
Constat	<p>Différentes mesures ont été adoptées afin de maintenir et renforcer le soutien envers la RCA, notamment, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition d'agents communaux; - le prêt de matériel communal; - la mise en place de marchés publics conjoints (ex : assurances, téléphonie, certification PEB...); 			

	<ul style="list-style-type: none"> - la participation aux procédures de recrutement organisées au niveau communal (D6, juriste,...); - au niveau du service RH, celui-ci agit tel un secrétariat social. Il s'occupe notamment de la gestion de la paie, des points APE, de l'ONSS, de la législation APE, de la rédaction des contrats de travail, des dossiers mutuelle, gestion des C4 et des dossiers accidents du travail; - les conseils énergétiques de la part de la conseillère en énergie communale; - la création d'une journée sportive ; - la mise en commun des forces vives pour la promotion du sport (service des sports de la Province de Liège, professeurs de gymnastique et RCA); - la participation de la RCA à la journée sportive des P6; - le projet Commun Citoyen en Mouvement pour ma santé (Partenariat avec le P.C.S.); - la mise à disposition de locaux communaux; - la mise à disposition de personnel communal pour travaux lourds de maintenance ou nécessitant matériel/compétences spécifiques; - ...
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs

2.1.4. A.2.1.5. Renforcement du soutien à la Maison des jeunes (A)

Description	<p>Dans le cadre de ces missions, le PCS travaille et collabore régulièrement avec la Maison des Jeunes de Retinne. En effet, nos éducateurs partagent nombre de leurs activités de terrain avec l'équipe coordonnée par Monsieur Gilles Rahier. Ensemble, le service du PCS mène, chaque année, l'opération « Été Solidaire ». Le service PCS et la Maison des Jeunes collaborent également sur différents projets de taille variable (Fort Festif, Fléron en bloque). Prochainement, une action mise temporairement de côté sera relancée (la fête des voisins à Retinne). Celle-ci est organisée en étroite collaboration entre le PCS et la MJ.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Été Solidaire réalisé chaque année	100,0	100,0	2024
	Fête des voisins à Retinne	100,0	0,0	2024
	Diverses collaborations	100,0	100,0	2024
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine, 3e Échevin			
Indice de santé				
Service	Département Socioculturel			

gestionnaire				
Porteur de l'action	Sara CLABECK			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2019	5 040,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
	Ville	2020	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2020	3 920,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
	Ville	2021	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2021	5 880,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
	Ville	2022	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2022	3 920,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
	Ville	2023	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2023	4 480,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
	Ville	2024	500,0	Frais de matériel été solidaire
	Wallonie	2024	0,0	Subside perçu pour la rémunération des étudiants été solidaire
Commentaires budget	Le budget lié à cette collaboration correspond à 500€ maximum par an pour les frais de matériel liés aux activités communes réalisées dans le cadre d'été solidaire.			
Progression	75			
Constat	<p>Dans le cadre de ces missions, le PCS travaille et collabore régulièrement avec la Maison des Jeunes de Retinne. En effet, nos éducateurs partagent nombre de leurs activités de terrain avec l'équipe coordonnée par Monsieur Gilles Rahier. Ensemble, le service du PCS mène, chaque année, l'opération « Été Solidaire » visant à engager de jeunes étudiants fléronnais souhaitant participer à des activités de solidarité en maison de repos ainsi qu'à des actions ayant pour but d'embellir et d'améliorer l'environnement de notre territoire communal.</p> <p>Le nouveau service jeunesse ayant été attribué, par transversalité, au service accueillant également le Plan de Cohésion sociale, un renforcement plus large du soutien à la Maison des Jeunes est dès lors opéré..</p> <p>Nous notons également un soutien non négligeable du service travaux (petits travaux, prêt de matériel,...) et, plus ponctuellement, du service urbanisme (ex : permis pour tag sur façade).</p> <p>Par ailleurs, depuis plusieurs mois, la maison des jeunes occupe un local de la maison de la Convivialité.</p>			

	<p>Le service PCS et la Maison des Jeunes collaborent également sur différents projets de taille variable (Fort Festif, Fléron en bloque,...).</p> <p>Prochainement, une action mise temporairement de côté sera relancée (la fête des voisins à Retinne). Celle-ci est organisée en étroite collaboration entre le PCS et la MJ.</p>
O.D.D.	Éducation de qualité, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

2.1.5. A.2.1.6. Mise en place d'une Élection des fléronnais de l'année (A)

Description	<p>Le Collège souhaite mettre à l'honneur des fléronnais s'étant illustré dans plusieurs domaines lors d'une cérémonie de remise de trophées.</p> <p>La première édition a été réalisée en 2023 en collaboration avec l'asbl Fléron Shopping.</p> <p>En 2024, la seconde édition évolue et permet à tout citoyen de proposer des candidatures. Un jury de sélection permet de choisir parmi celles-ci les 3 candidatures qui seront soumises au vote citoyen. Une nouvelle collaboration avec Fléron Shopping se dessine.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Échéance	31/12/2023			
Responsable mandataire	4e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	2 000,0	
	Ville	2024	3 000,0	
Commentaires budget	<p>2023 : Initialement, 30.000€ prévus en dépenses et en recette pour une soirée de Gala en lien avec ce projet / En réalité, collaboration avec Fléron Shopping pour l'organisation du concours permettant la dépense de 2.000€ uniquement pour le drink</p> <p>2024 : 3.000€/an</p>			
Progression	100			
Constat	<p>Le concours "Élection des Fléronnais de l'Année" a pour objectif de mettre à l'honneur des personnalités fléronnaises qui se sont distinguées au sein de la commune de Fléron au cours de l'année écoulée.</p> <p>Par « personnalités fléronnaises », est entendu toute personne habitant sur la Commune de Fléron ou toute personne originaire de Fléron et dont l'actualité se</p>			

	<p>situe sur la Commune de Fléron.</p> <p>Un prix est remis dans chacune des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture - Sport - Économie - Citoyenneté - Insolite <p>En 2023, la première édition a permis de mettre 15 candidats à l'honneur (3 candidats dont 1 lauréat dans chaque catégorie) et a rassemblé 1200 votes citoyens. La remise des trophées a été organisée à la suite de la Journée Rencontres, le 10/09/2023 et a rassemblé 150 personnes.</p> <p>En 2024, la seconde édition évolue et permet à tout citoyen de proposer des candidatures. Un jury de sélection permet de choisir parmi celles-ci les 3 candidatures qui seront soumises au vote citoyen. Une nouvelle collaboration avec Fléron Shopping se dessine en février 2024.</p> <p>Calendrier 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appel à candidatures : avril - mai - choix des candidats par un jury : début juin - rédaction et/ou vidéo des candidats sélectionnés : juin - juillet - vote : août - remise des prix : septembre
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs

2.1.6. A.2.1.7. Plantations d'arbres des naissances (new) (A)

Description	<p>Le collège communal a décidé de les mettre à l'honneur les nouveaux nés sur la Commune de Fléron en plantant un arbre chaque année pour eux.</p> <p>L'arbre sera installé sur le massif du fort.</p> <p>Complémentaire à cette plantation, une pierre commémorative reprenant les prénoms de chaque enfant sera apposé devant cet arbre dans une allée en gravier spécialement dédié à cet effet.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Réalisation du sentier	50,0	50,0	2021
	Mise en place de la 1ère année	50,0	50,0	2022
Échéance	31/05/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé	<p>L'allée est déjà réalisée.</p> <p>L'arbre 2021 est planté.</p> <p>La plaque commémorative pour les enfants de 2023 est en cours de lettrage.</p>			
Service gestionnaire	Direction Technique			

Porteur de l'action	Pierre François
Progression	100
Constat	L'allée est déjà réalisée. Les arbres et les plaques suivent d'année en année avec les prénoms des enfants de l'année.
O.D.D.	Éducation de qualité, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre
Plan	Agenda 21 local

2.1.7. A.2.1.8. Projet "Bébé-rencontre" (new) (A)

Description	<p><u>Objectif</u> : instaurer un moment d'échange entre parents sur des thématiques définies. Mais aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien - Toucher les familles monoparentales - Favoriser la cohésion citoyenne/parentale - Briser la solitude - Échange de bons plans - Faire connaître ce qui existe sur la commune/favoriser le réseau - Renforcement mutuel des capacités éducatives/parentales - Rencontres intergénérationnelles (si grands-parents présents) - Diminuer les risques de dépression post-partum <p>Une augmentation des naissances sur Romsée et Retinne a été constatée cette année ainsi qu'un nombre d'inscription pour le suivi médical à l'ONE. En réalisant une rencontre sur Fléron et une rencontre sur Retinne, nous ciblons deux publics différents qui ne savent pas toujours se déplacer à un de ces deux endroits. Nous souhaitons toucher le plus de familles possibles sur la commune.</p> <p><u>Agenda</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2ème mercredi de chaque mois à Retinne, crèche "Les P'tites Lucioles", Rue de la Cité 60 à 4621 RETINNE - 4ème mercredi de chaque mois à Fléron, ONE, Av. des Martyrs 204 à 4620 FLERON, de 9h30 à 11h30, encadré par Caroline THIBAUT, service de la Petite Enfance et Emilie MONGIOVI, Partenaires Parents-Enfants de l'ONE de Fléron;
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Synergie avec d'autres institutions publiques, Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	2e Échevine
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département de l'Éducation

Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Partenaires	ONE de Fléron Crèches "Les P'tites lucioles" et "Les p'tits houyeùs"			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2024	1 500,0	
Commentaires budget	Crédit budgétaire prévu à l'article 844/12402; "Fournitures Maison d'Enfants" pour assurer le goûter ainsi qu'à l'article 844/12406; "Prestation de tiers" afin de rémunérer d'éventuels partenaires externes;			
Progression	100			
Constat	Souhait de favoriser la cohésion parentale et citoyenne sur la commune de Fléron Souhait de mettre en place un moment de rencontres et d'échanges afin de diminuer le sentiment d'isolement et les risques de burn-out parental			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être			

2.2. O.O.2.2. Favoriser le maintien à domicile (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	2e Échevine							
Responsable administratif	Département Socioculturel							
Service gestionnaire	Département Socioculturel							
Budget des actions		Globa l	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	750.0	-	-	-	-	-	750.0
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1500.0	-	-	-	750.0	750.0	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2250.0	-	-	-	750.0	750.0	750.0
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites							

2.2.1. A.2.2.1. Communication sur les outils disponibles pour les

personnes âgées dont les aidants proches (A)

Description	Les services du PCS et des Affaires sociales communiquent régulièrement sur les moyens mis à des disposition de nos seniors sur le territoire de la commune que cela soit en matière de pension, de handicap ou de soin de santé. Depuis 2023, une attention particulière est portée à la problématique de la fracture numérique chez nos aînés.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Permanence handicontakt	100,0	100,0	2024
	Permanence d'aide numérique	100,0	100,0	2024
	Conférence des aînés	100,0	100,0	2024
	Semaine des aidants proches	100,0	90,0	2024
	Journée de répit & café Aidants	100,0	90,0	2024
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Sara CLABECK			
Partenaires	Le service du Plan de Cohésion Sociales et des Affaires Sociales sont les porteurs du projet. Ces derniers collaborent activement avec les mutualités, le CPAS, l'ALE ainsi que le SPF Sécurité sociale.			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	750,0	
	Ville	2023	750,0	
	Europe	2024	750,0	
Progression	100			
Constat	<p>Les services du PCS et des Affaires sociales communiquent régulièrement sur les moyens mis à la disposition de nos seniors sur le territoire de la commune que cela soit en matière de pension, de handicap ou de soin de santé.</p> <p><u>Aidants proches</u> Dans la mesure où la question des aidants proches relève d'une problématique bien spécifique, une semaine officielle leur est consacrée chaque année au début du mois d'octobre. Conférences, groupes de parole et d'orientation sont organisés afin de soutenir les personnes confrontées à cette réalité quotidienne.</p>			

	<p>En 2021, cette activité a rassemblé près de 50 personnes, professionnels inclus, autour de l'évènement ce qui constitue une augmentation de 25% du public présent, en comparaison à 2019.</p> <p>En 2022, cette activité a rassemblé près d'une centaine de personnes rassemblant aidants, professionnels et étudiants.</p> <p>En 2023, cette activité a été réitérée mais une journée répit a également été proposée afin de permettre au public cible d'être réellement pris en charge et écouté.</p> <p><u>Solitude des Aînés</u></p> <p>En janvier 2022, une convention de collaboration fut signée afin de permettre à la Commune de Fléron, par l'intermédiaire de son service des Affaires Sociales, de s'inscrire et de participer au projet transfrontalier euPrevent PROFILE visant à lutter contre la problématique de la solitude chez les personnes âgées.</p> <p>En mars 2023, la pièce de théâtre "Starlight" sur cette thématique a été proposée au grand public.</p> <p>En outre, en avril 2022, le Plan de Cohésion Sociale a opéré le lancement officiel de son premier Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) qui se réunit toutes les 6 semaines afin de se faire le porte-parole des seniors. Un café papote a été mis en place par le CCCA pour permettre aux aînés de se rencontrer et d'échanger.</p> <p>Les services des Affaires Sociales et de la Culture ont collaboré depuis 2022 à la relance des "Conférences des Aînés" (anciennement "Universités des Aînés") qui comptent entre 4 et 5 conférences par an sur diverses thématiques (histoire, géographie, santé, numérique, environnement,...).</p> <p>Le service PCS organise également 2x par mois un atelier récréatif à l'attention des personnes à mobilité réduite ou souffrant de solitude. Ces personnes peuvent y faire des bricolages, discuter, jouer à des jeux de société et être écoutées par une assistante sociale si le besoin s'en fait ressentir.</p> <p><u>Aide aux seniors</u></p> <p>1. Permanence SPF Sécurité sociale Depuis juin 2023, Une fois par mois, une fonctionnaire déléguée du SPF sécurité sociale spécialisée dans la question des démarches administratives liées au handicap assure une permanence de 9 à 12h afin de répondre aux questions des citoyens. Une assistante sociale travaillant dans le service PCS/ Affaires sociales assure des suivis de dossier lorsque cela est nécessaire.</p> <p>2. Permanence d'aide numérique A partir février 2024, un assistant numérique bénévole se met à la disposition des citoyens une fois par mois de 9h à 12h à l'EPN afin de répondre à des demandes ponctuelles liées au domaine numérique (installation d'une application, téléchargement d'un document, etc.).</p> <p>3. Vélocit'Aide</p>
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

3. O.S.3. Être une commune qui contribue au développement d'un cadre de vie agréable pour tous (ORGANISATION) (OS)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie, Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Logement, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique, Volet externe : Développement des politiques - Sport							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	0.0	-	-	-	-	-	0.0
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	8975116.68	451758.07	455327.06	189818.3	1530150.45	283249.79	6064813.01
	Fédéral	2085000.0	-	-	-	2085000.0	-	-
	Wallonie	3469286.62	405695.96	189374.3	261741.66	253429.29	-	2359045.41
	Autres	541484.62	541484.62	0.0	0.0	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2044833.59	-	140344.0	-	-	501886.32	1402603.27
	Totaux	17115721.51	1398938.65	785045.36	451559.96	3868579.74	785136.11	9826461.69

3.1. O.O.3.1. Améliorer la propreté et l'environnement de notre commune (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin							
Responsable administratif	Direction Technique							
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement, Département de l'Éducation							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	57949.89	10956.93	46992.96	0.0	-	-	0.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-


	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	57949.8 9	10956.9 3	46992.9 6	-	-	-	-
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Énergie propre et d'un coût abordable, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques						

3.1.1. A.3.1.1. Développement des sensibilisations énergétiques (PAEDC) (A)

Description	Suite à l'adhésion de la Commune de Fléron au programme « Commune Énerg'Éthique » en 2007 et à la Convention des Maires en 2016, celle-ci s'est engagée à mettre en œuvre diverses actions (PAEDC) afin de réduire ses émissions de CO2.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie			
Échéance	01/12/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	45 435,5	Déjà facturé : - Groupement d'entreprise : 9.256,50€ ; - Campagne de mobilisation année 1 : 16.698,00 € - Campagne de mobilisation année 2 : 4.719,00 €
	Ville	2024	0,0	
Progression	90			
Constat	<p>Cette diminution des émissions passe notamment par une sensibilisation auprès des citoyens, ainsi que du personnel communal et des écoles par le biais d'actions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la « Journée Gros Pull », - la journée de l'eau, - les nuits de l'obscurité, - la proposition d'achats groupé d'énergie. 			


	<p>La sensibilisation passe également par la publication d'articles et d'affiches expliquant les bons gestes à adopter pour réduire sa consommation (chauffage, eau et électricité) et sa facture d'énergie, par la distribution de matériels pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux économies d'énergie, etc."</p> <p>Le Collège communal du 17 décembre 2020 a attribué le marché public de "Désignation d'un service d'accompagnement pour la rénovation de bâtiments privés la Commune de Fléron" à A+ CONCEPT Boris DEFAYS, Rue du Fort de Loncin 29 à 4000 Liège : 37.550,00 € hors TVA ou 45.435,50 €, 21% TVA comprise (pour la première année), 35.549,17 € hors TVA ou 43.014,50 €, 21 % de TVA comprise (pour la deuxième et la troisième année), soit un total de 108.648,35 € hors TVA ou 131.464,50 €, 21 % de TVA comprise (pour les 3 années). Le marché public est lancé, le groupement d'entreprises est constitué et les premiers contacts avec les citoyens ont été pris.</p> <p>En 2021 et 2022, 40 visites ont été réalisées chez des citoyens. En 2023, il y a eu 8 visites. Ce service d'accompagnement se clôture en avril 2024.</p>
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.1.2. A.3.1.2. Développement d'un projet de transition écologique - création d'un verger et d'un jardin à l'école de Magnée (A)

Description	L'action a pour objectif la plantation d'un verger et d'un jardin à l'école communale de Magnée. Le partenaire externe à cette action est: Fléron en transition.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Réalisation complète du projet	80	80	2020
	Fin	20	20	2021
Échéance	31/12/2020			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	ASBL Fléron en Transition			

Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	1 557,46	
Commentaires budget	budget ordinaire de l'exercice 2019, article 87901/12402.			
Progression	100			
Constat	<p>La Commune a collaboré avec « Fléron en Transition » pour introduire le dossier « Transition écologique » auprès du SPW. (5000€ de subsides et 5000€ de part communale).</p> <p>Après approbation du SPW, la collaboration consistait en la mise en place d'un verger conservatoire sur un terrain de « Fléron en Transition » à Magnée (rue Fond de Forêt) avec acquisition des plants, des tuteurs et des protections par la Commune : plantation de 28 arbres fruitiers de différents types de fruits typiques du Plateau de Herve : pommes, poires, prunes, cerises</p> <p>La collaboration entre la Commune et « Fléron en Transition » est toujours en cours : mise à disposition de mulching pour la protection et l'apport d'engrais au pied des arbres.</p> <p>« Fléron en Transition » a développé avec l'équipe éducative de l'école de Magnée, deux jardinets dans l'enceinte de l'école maternelle.</p>			
O.D.D.	Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Vie terrestre			

3.1.3. A.3.1.3. Développement d'un projet de transition écologique - création d'un jardin pour l'école du Fort (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Détermination du projet	50	50	2020
	Réparation des jardinets surélevés à l'école	50	50	2021
Échéance	31/12/2021			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	ASBL Fléron en Transition (pour la plantation du massif du fort)			

Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	1 557,46	
Progression	100			
Constat	<p>L'équipe éducative de l'école verte du Fort a mis en place des jardins surélevés et le service technique espaces verts de la commune à aider pour aménager et renforcer ces derniers.</p> <p>Il y a eu aussi le développement d'une zone de jardin et d'arbres fruitiers sur le massif du Fort (verger finalisé)</p> <p>La Commune a introduit 3 dossiers de subsidiation auprès du SPW : semaine de l'arbre – Plan Maya et Transition écologique (1250 € + 1250€ et repris dans le projet A.3.1.2.), pour réaliser la plantation de 109 arbres fruitiers sur le massif du Fort.</p> <p>Il y a eu la création d'une zone de compostage et de jardin sur le massif du Fort mais cela n'a pas été pris en charge par le comité de quartier.</p> <p>La Commune, en 2021 a créé une bande potagère avec mise à disposition de salades pour les riverains sur le massif du Fort.</p>			
O.D.D.	Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Vie terrestre			

3.1.4. A.3.1.4. Développement d'une zone de jardin et d'arbres fruitiers sur le massif du fort (PCDN et Plan Maya) (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Réalisation complète du projet	80	80	2020
	Fin	20	20	2021
Échéance	31/12/2020			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	1 557,46	
Progression	100			
Constat	Le verger est planté Projet terminé			

O.D.D.	Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre
---------------	--

3.1.5. A.3.1.5. Installation de fontaines à eaux dans les bâtiments communaux (mise en oeuvre de la charte diminution du plastique à usage unique) (A)

Description	Projet d'installations de fontaines à eau pour réduire l'usage de plastique pour les employés et les visiteurs.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	En raison du Covid-19, cette action a été mise de côté eu égard à la fermeture des fontaines à eaux dans les bâtiments scolaires. pas de budget attribué pour cette action.
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François
Commentaires budget	Il n'y a pas de budget prévu actuellement.
Progression	1
Constat	En raison du Covid-19, cette action a été mise de côté eu égard à la fermeture des fontaines à eaux dans les bâtiments scolaires. Il n'y a pas de budget pour cette action. Dans un souci de standardisation et de facilité de maintenance, le modèle posé sera identique à ceux existants dans les écoles. Une distribution de gourdes au personnel a eu lieu et il y en aura encore en 2024 pour les nouveaux.elles engagé.e.s
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Eau propre et assainissement, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.1.6. A.3.1.6. Distribution de contenants réutilisables dans les écoles (mise en oeuvre de la charte "diminution du plastique à usage unique") (A)

Description	Distribution de 1700 gourdes 500ml, en acier inox, avec embout pliant transparent intégré dans le couvercle, logo communal en 1 couleur, impression en sérigraphie Le stock est disponible chez le fournisseur et la distribution se fera chaque année en septembre aux nouveaux élèves de P1, tous réseaux confondus (étalement des 1700
--------------------	--

	gourdes sur 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024).			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Échéance	30/09/2024			
Responsable mandataire	2e Échevine, 4e Échevin, Bourgmestre			
Indice de santé	Les gourdes ont été achetées en une seule fois (stock disponible chez le fournisseur)			
Service gestionnaire	Département de l'Éducation			
Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Partenaires	Les directions d'école			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	7 842,01	
	Ville	2020	0,0	
	Ville	2021	0,0	
Commentaires budget	Financement à l'article 720/12448.2019 pour les 6 années de la mandature.			
Progression	95			
Commentaires	La distribution des gourdes a déjà eu lieu en 2019 - 2020 - 2021 - 2022 -2023 et va avoir lieu pour la dernière fois en septembre 2024.			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Énergie propre et d'un coût abordable, Consommation et production responsables			

3.1.7. A.3.1.7. Acquisition d'une nouvelle balayeuse et d'un aspirateur de feuilles (new) (A)

Description	Nouvelle action 2021 Le service des travaux disposait d'une ancienne balayeuse montée sur un camion. Nous avons souhaité reprendre une balayeuse plus compacte et plus maniable, permettant de s'adapter à toutes les configurations de la commune. En ce qui concerne l'aspirateur de feuilles, il permettra au personnel du plan propreté d'être plus efficace.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	
Service	Direction Technique

gestionnaire				
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	0,0	
Commentaires budget	<p><u>Balayeuse:</u> Budget extraordinaire 2021 article 421/743-98 numéro de projet: 2021 0015 Montant: 215.331,60€ tvac</p> <p><u>Aspirateur de rue:</u> Budget extraordinaire 2021 article 421/744-51 numéro de projet: 2021 0014 Montant: 21.122,37€</p>			
Progression	100			
Constat	La balayeuse est acquise depuis le mois de septembre 2021 et est en fonctionnement. Le nouvel aspirateur de feuilles est acquis et il est utilisé par les deux nouveaux agents du service propreté. L'action est donc terminée.			
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Vie terrestre			

3.1.8. A.3.1.8. Mise à jour de plan de propreté local et engagement de personnel dédié au maintien de la propreté locale (new) (A)

Description	Suite à l'appel à projet du département du sol et des déchets du Service Public de Wallonie, le plan local propreté a été remis à jour. Pour accroître la propreté, il est projeté l'engagement de deux nouveaux agents qui s'occuperont prioritairement du Centre de Fléron.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Engagement de personnel communal	50,0	50,0	2021
	Mise à jour du plan local propreté	40,0	40,0	2021
	Suivi du plan local propreté	10,0	10,0	2022

Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François
Commentaires budget	Impact budgétaire des deux engagements: 2x 30.217,21€= 60.434,42€
Progression	100
Constat	<p>La candidature pour le plan propreté a été rentrée suite à la délibération du collège du 26/11/2020.</p> <p>La Région Wallonne a approuvé notre candidature en date du 17/09/2021.</p> <p>Et les réunions ont démarré avec le coach pour la mise en œuvre de ce plan propreté.</p> <p>Au niveau des engagements, les deux personnes sont arrivées au service de la propreté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Fortemps au 28/05/2021 - Madame Trillet au 22/06/2021 <p>De plus, une campagne de communication a été réalisée par les médias et via une conférence de presse le 19/10/2021.</p>
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Travail décent et croissance économique, Villes et communautés durables, Vie terrestre

3.1.9. A.3.1.9. Mise en place de caméras pour les infractions environnementales (new) (A)

Catégorie				
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Acquisition	50,0	50,0	2021
	Placement	50,0	50,0	2022
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			

Progression	100
Constat	Le service a identifié 22 zones problématiques sur la commune où se trouvent régulièrement des dépôts clandestins. Nous avons donc fait l'acquisition de 6 caméras mobile, de chargeurs, de kits de batteries, de 22 boîtiers de sécurité ainsi que de panneaux informatiques. Le dispositif est en place et fonctionne.
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Vie terrestre

3.1.10. A.3.1.10. Mise en place de la démarche zéro déchet (A)

Catégorie	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François
Progression	100
Constat	<p>En 2021, la commune de Fléron a mis en place une politique zéro déchet avec l'aide d'Intradel en respectant les demandes reprises pour l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets - Démarche zéro déchet décrite par le Gouvernement wallon.</p> <p>Depuis, et chaque année, la commune renouvelle son engagement, auprès de la Région wallonne, à réaliser ces démarches Zéro Déchet en collaboration avec Intradel en suivant un plan d'action alliant proposition extérieure d'ateliers (Intradel) et interne (service Environnement) afin d'offrir aux citoyens une nouvelle vision de la gestion de ses déchets à travers différentes activités telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de gestion de composts ; - Recettes de collations Zéro Déchet ; - Atelier de conservation des aliments ; - Recette de produits nettoyants ou de salle de bain ; - Mise en avant de gourdes réutilisables et distribution au sein de l'administration ; - Actions diverses dans les écoles (Distribution de gourdes, distribution de Boc'n'roll, collation ZD, distribution de Magasine ZD, ...) ; - Give Box ; - Sensibilisation au port de langes lavables pour les nouveaux nés ; - Mise en place d'une aide communal pour l'utilisation de langes lavables pour les nouveaux ; - Etc. <p>Depuis lors, la commune s'efforce de répondre à ces demandes pour réaliser des activités et actions Zéro Déchet pour permettre au citoyen de s'ouvrir constamment aux techniques permettant de réduire ses déchets et donc améliorer sa qualité de</p>

	vie."
O.D.D.	Éducation de qualité, Eau propre et assainissement, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2. O.O.3.2. Améliorer nos infrastructures communales (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine, 3e Échevin, Bourgmestre							
Responsable administratif	Direction Technique							
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement							
Partenaires	RCA							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	0.0	-	-	-	-	-	0.0
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	8913666 .79	437301. 14	4083 34.1	18981 8.3	153015 0.45	28324 9.79	606481 3.01
	Fédéral	2085000 .0	-	-	-	208500 0.0	-	-
	Wallonie	3469286 .62	405695. 96	1893 74.3	26174 1.66	253429. 29	-	235904 5.41
	Autres	541484. 62	541484. 62	0.0	0.0	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	2044833 .59	-	1403 44.0	-	-	50188 6.32	140260 3.27
	Totaux	1705427 1.62	138448 1.72	7380 52.4	45155 9.96	386857 9.74	78513 6.11	982646 1.69
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Énergie propre et d'un coût abordable, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques							

3.2.1. A.3.2.1. Remplacement des modules maternels à l'école Lapierre (PPT) (A)

Description	Construction d'une nouvelle école maternelle pour remplacer les locaux inadaptés, avec une subvention PPT de la FWB.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine

Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	40,0	2021
	pourcentage	100,0	20,0	2022
	pourcentage	100,0	20,0	2023
Échéance	31/08/2023			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2024	872 813,96	
	Ville	2024	145 222,7	estimé, hors modifications à venir, hors honoraires AP et CSS
Commentaires budget	Le dossier est inscrit dans une programmation PPT Programme Prioritaire de Travaux financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles le budget global et la subvention seront à adapter sur base du projet retenu.			
Progression	80			
Constat	L'attribution du marché d'auteur de projet sur base d'une esquisse a eu lieu fin avril 2021. Le lancement du marché de travaux et introduction du permis d'urbanisme fin 2021. Le marché de travaux a été attribué au premier trimestre 2022 et validé par la tutelle. Le permis d'urbanisme a été accordé au premier trimestre 2022. Obligation de la FWB d'attendre la promesse ferme pour notifier le marché. Les travaux sont en cours depuis le retour des subventions FWB fin juin 2023, normalement les travaux seront terminés pour la rentrée 2024.			
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables			

3.2.2. A.3.2.2. Ecole de Bouny maternelle (circulaire 8291 - subventions batiments scolaires PRR) (A)

Description	Projet de démolition / reconstruction de l'école maternelle de Bouny. - amélioration de la performance énergétique. Qzen -20% - amélioration de la connectivité - résolution des problèmes d'hygiène (ventilation, humidité ascensionnelle et de condensation, passage par les sanitaires pour accéder à la cour de récré).
--------------------	--

	<p>- résolution des problèmes de stabilité en devenir (mur de soutènement vers l'ancien terrain communal), des accès (création d'un accès correct pour l'entretien).</p> <p>- résolution des problèmes de fonctionnement (circulations internes améliorées, suppression des problèmes de bruit et de passage actuels, amélioration en vue d'un fonctionnement inclusif).</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	15,0	2021
	pourcentage	100,0	15,0	2022
	pourcentage	100,0	30,0	2023
	pourcentage	100,0	0,0	2024
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2024	529 789,31	circulaire 8291 - bat scolaires PRR - subside européen (estimé)
	Ville	2024	304 347,89	estimé, hors modifications à venir, hors honoraires AP et CSS
Commentaires budget	<p>Le projet a du être réintroduit en demande d'éligibilité au PPT pour l'année 2023 (délibé du 26/11/2020).</p> <p>La subvention PPT a été post posée par la FWB (par manque de moyens la FWB ne donnera probablement plus de subventions PPT lors de cette législature - ils vont apurer leur retard dans les subventions).</p> <p>Le dossier est par contre rentré fin décembre 2021 dans un projet démolition reconstruction de la subvention de la FWB avec fonds européens :<u>circulaire 8291 - subventions pour les bâtiments scolaires (PRR)</u>. le nouveau bâtiment devra être Qzen -20% d'un point de vue énergétique et sa superficie ne peut dépasser 110% de la superficie démolie.</p> <p>La subvention espérée sera de 60% de 110% des travaux, et comprendra les frais de démolition, de location de containers temporaires et la nouvelle construction, respectant les normes physiques et financières de la FWB.</p> <p>Le projet a été retenu dans le cadre de la subvention. La promesse et le montant deviendront fermes après la transmission de l'attribution à la FWB.</p>			

Progression	60
Constat	<p>Le projet PPT classique n'ayant pas été retenu par manque de moyens à la FWB, nous avons modifié le projet et réintroduit le projet dans l'appel à projets de la FWB avec fonds européens : circulaire 8291 - subventions pour les bâtiments scolaires. le nouveau bâtiment devra être Qzen -20% d'un point de vue énergétique et sa superficie ne peut dépasser 110% de la superficie démolie.</p> <p>Nous avons reçu la subvention PRR. 529.789,31 euros</p> <p>2023 désignation auteur de projet projet / permis d'urbanisme / lancement du marché de travaux</p> <p>2024 retour des offres / attribution / chantier jusque fin 2025 début 2026</p>
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.3. A.3.2.3. Transformation de la buvette en réfectoire à l'école du Vieux Tilleul (PPT) (A)

Description	<p>Le projet a été introduit dans la programmation PPT. Il n'a pas été retenu actuellement.</p> <p>Il consiste en la transformation de la buvette du Polonia en réfectoire pour l'école, afin de mutualiser les espaces et renforcer le taux d'utilisation des locaux.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100	5	2021
Échéance	31/12/2023			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2020	140 344,0	
	Ville	2020	0,0	
Commentaires budget	<p>PPT : la demande de ré-inscription a été faite sur le budget ppt 2022 (courrier du CECP du 12/11/2020 - délibération du 26/11/2020)</p> <p>Le projet n'a pas été retenu pour la programmation du PPT en 2022, et au vu des informations reçues, il n'y a plus de fonds au PPT pour plusieurs années, car ils vont résorber leurs arriérés dans les dossiers de subvention.</p>			

Progression	1
Constat	<p>Blocage (financier)</p> <p>Le projet a du être réinscrit sur la liste d'éligibilité 2022 du PPT.</p> <p>PPT : demande de ré-inscription sur le budget ppt 2022 (courrier du CECF du 12/11/2020 - délibéré du 26/11/2020).</p> <p>le projet n'a pas été retenu pour la programmation du PPT en 2022, et au vu des infos reçues, il n'y a plus de fonds au PPT pour plusieurs années, car ils vont résorber leurs arriérés dans les dossiers de subvention.</p>
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure

3.2.4. A.3.2.4. Remplacement et isolation des tuyaux de chauffage à l'école du Fort (PPT) (A)

Description	<p>Le projet est inscrit dans la liste d'éligibilité des subventions PPT pour 2021. Il comprend le remplacement en vide-ventilé des tuyauteries de chauffage et leur isolation. (beaucoup de pannes liées à la corrosion et fuites, et pertes énergétiques vu les longueurs de tuyauteries en vide ventilé).</p> <p>Le projet comprend également un second lot, qui comprend la création de cheminements périphériques accessibles le long de l'école pour les évacuations.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2021
	pourcentage	100,0	10,0	2022
	pourcentage	100,0	40,0	2023
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2023	124 889,85	subvention PPT
	Ville	2023	64 076,61	hors honoraires CSS (AP interne)
Commentaires budget	le projet est inscrit sur la liste des projets éligibles de la FWB PPT en 2021. le budget est prévu en 2021 au niveau communal.			

Progression	100
Constat	<p>Le projet concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement des tuyauteries de chauffage en vide ventilé (beaucoup de fuites sur les tuyauteries métalliques d'origine). L'isolation des tuyauteries est prévue en plus pour les économies d'énergie. - la mise en conformité des cheminements d'évacuation extérieurs périphériques (PMR) <p>Le marché est subsidié. Les travaux ont été réalisés fin 2022 et début 2023. Le dossier de subvention a été finalisé en 2023 ainsi que le chantier.</p>
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.5. A.3.2.5. Rénovation complète de l'école maternelle du Fort - site Europe. (Ureba PWI) (A)

Description	<p>Le projet consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement des portes et fenêtres extérieures. - l'isolation et le crépissage des façades. - l'isolation par le vide ventilé de la dalle de sol. - la ventilation mécanique contrôlée des classes. 			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	poucentage	100,0	15,0	2021
	poucentage	100,0	15,0	2022
	poucentage	100,0	30,0	2023
	poucentage	100,0	10,0	2024
Échéance	31/12/2023			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2024	91 665,41	subside ureba PWI
	Ville	2024	293 106,88	estimé, hors modifications à venir, hors honoraires AP et CSS
Commentaires	La subvention ureba PWI est accordée pour le volet isolation des murs et crépis, du			

budget	sol par les vide ventilés, du remplacement des châssis et pour le volet VMC de l'école. Le budget est prévu en 2023 et 2024 au budget communal.
Progression	70
Constat	Le dossier a été rentré à la Cellule Ureba en 2020. le dossier a été accepté et une avance de la subvention a été versée. Le délai pour la réalisation est fixé à 3 ans par la subvention + un an suite à demande de dérogation. auteur de projet attribué début 2023 (2 appels) Le marché de travaux et le permis d'urbanisme ont été établis en 2023, avec le lot 1 attribué en 2023. Le lot 2 a été attribué début 2024 pour raison budgétaire. Les travaux seront prévus début 2024 et finalisés si possible pour la rentrée scolaire 2024
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.6. A.3.2.6. Isolation des façades et VMC à l'école du Vieux Tilleul (Ureba PWI) (A)

Description	Le projet consiste en l'isolation et le crépissage des façades et la ventilation mécanique contrôlée des classes pour les 2 ailes de l'école.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2021
	pourcentage	100,0	20,0	2022
	pourcentage	100,0	30,0	2023
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2022	253 429,29	subside ureba PWI
	Ville	2022	522 983,7	hors honoraires CSS (AP interne)
Commentaires budget	La subvention ureba PWI est accordée pour le volet isolation des murs et crépis et pour le volet VMC des 2 ailes de l'école. le budget prévu est en 2021 au budget communal et reconduit en 2022. Le marché			

	<p>est lancé et les offres sont reçues. Le marché a été attribué début 2022 (budget augmenté suite aux augmentations des coûts des matériaux d'isolation et de main d'oeuvre).</p> <p>Les travaux sont terminés et le dossier de subvention également.</p>
Progression	100
Constat	<p>Le dossier a été rentré à la Cellule Ureba en 2020. Le dossier a été accepté et une avance de la subvention a été versée. Le délai pour la réalisation est fixé à 3 ans par la subvention.</p> <p>Le marché de travaux est lancé en 2021 et attribué fin 2022.</p> <p>Les travaux sont terminés.</p>
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.7. A.3.2.7. Rénovation des maisons d'enfants (A)

Description	<p>Le projet consiste en la transformation ONE retinne en MDE. (site place aux enfants) La 2eme phase du projet concerne les démolitions pavillons préfabriqués en bois, énergivores et vétustes, des sites MDE de Retinne et Europe.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100	60	2021
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé	budget post posé pour les démolitions			
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	32 440,1	
Commentaires budget	fonds propres			
Progression	60			
Constat	<p>- La transformation de l'ONE de Retinne en MDE est terminée. Nous avons reçu l'accord de l'IILE.</p> <p>- La démolition des pavillons des MDE retinne et Europe : En 2021, nous avons réalisé les marchés d'études relatifs aux inventaires amiante</p>			

	destructifs, préalables au permis de démolition et au marché de démolition. La demande de permis de démolition et les démolitions sont à prévoir en fonction des budgets. Actuellement suite aux travaux et déménagements dans les écoles, les bâtiments sont utilisés comme lieux de stockage.
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure

3.2.8. A.3.2.8. Mise en oeuvre de la réfection de la rue Albert Marganne (PIC) (A)

Description	Les travaux de la réfection de la rue sont conjoints avec la SPGE. Ils ont pour but la réalisation d'endoscopie, le curage des canalisations, des chemisages partiels de l'égout, le fraisage de raccords particuliers, des travaux sur les chambres de visite et la pose de nouvelles échelles pour la SPGE. Et des opérations d'abattage d'arbres, d'essouchement, des travaux de démolitions de sous-fondation et de fondation de voiries, des travaux de terrassements, pose d'avaloirs, création d'un nouveau coffre de voirie, de trottoirs, de revêtement routier, de pose d'un dispositif surélevé (plateau ralentisseur), plantation de nouveaux arbres,... pour la Commune de Fléron. Ce projet est rentré dans le FRIC auprès de la Région Wallonne afin d'obtenir un subside de 60% du montant des travaux communaux.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	avancement	100,0	100,0	2024
Échéance	31/12/2020			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège)			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2019	157 224,69	Au niveau de l'attribution
	Ville	2019	144 967,36	Au niveau de l'attribution
	Autres	2019	44 248,8	Au niveau de l'attribution
Commentaires budget	budget extraordinaire 2019, article 421/731-52 (n° de projet 20180012) Montant du décompte final au niveau communal: 310.514,78€ tvac			
Progression	100			

Constat	Le dossier a été terminé et la réalisation est complète. La région wallonne et la SPGE ont marqués leur accord sur le décompte final des travaux et sur les subsides octroyés.
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

3.2.9. A.3.2.9. Rénovation de la rue Bacameleye (PIC) (A)

Description	L'action consiste en la réfection totale de la voirie avec la remise en place d'éléments linéaires et des avaloirs. Le coffre de la voirie (sous-fondation et fondation) doivent être refectionnés pour le rendre praticable à tous. L'accent est mis sur la mobilité douce avec un espace partagé. Le projet est inscrit dans le cadre du Fond Régional d'Investissement Communal (F.R.I.C.) pour qu'il soit subsidié à 60% par la Région Wallonne.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Lancement du bureau d'étude	20,0	20,0	2020
	attribution du marché	30,0	25,0	2021
	approbation du dossier d'attribution au SPW	10,0	10,0	2022
	réalisation des travaux	40,0	40,0	2022
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	Impétrants et A.I.D.E.			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	126 249,53	
	Wallonie	2020	189 374,3	
	Autres	2020	0,0	
Commentaires budget	budget extraordinaire de l'exercice 2021,2022,2023, article 421/731-60 (n° de projet 20190066).			
Progression	100			

Constat	Dossier clôturé
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

3.2.10. A.3.2.10. Mise en oeuvre de l'amélioration de l'égouttage du Quartier de Retinne phase 1 (PIC) (A)

Description	<p>Le marché consiste en la réfection de la voirie et au remplacement de la canalisation d'égouttage de la rue de la Briqueterie ainsi qu'à la rénovation de la canalisation de la rue Carl Jost à Retinne</p> <p>Les ouvrages faisant partie de la présente entreprise comprennent en ordre principal l'exécution des travaux suivants :</p> <p>1. À charge de la Commune de Fléron</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue de la Briqueterie <p>La rénovation complète de la voirie et des trottoirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue Carl Jost <p>La rénovation complète d'une partie de la voirie du côté de la nationale.</p> <p>2. À charge de la SPGE</p> <p>De nombreux terrassements ainsi que la pose de canalisation en béton, pose de chambres de visites et le travail sur des chambres de visites existantes.</p> <p>Les travaux comprennent également le chemisage d'une partie d'égout.</p> <p>Le dossier est rentré dans le Fonds Régional d'Investissement aux Communes (F.R.I.C.) afin d'obtenir une subvention de 50% du montant des travaux communaux.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	A.I.D.E. + Resa Gaz			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2019	248 471,27	
	Ville	2019	292 333,78	
	Autres	2019	497 235,82	
Commentaires budget	<p>Article 877/73160 du budget extraordinaire 2018 (n° de projet 20170055)</p> <p>Montant de t'attribution:</p> <p>935.804,40 euros hors tva et se réparti comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 473.350€ htva à charge de la SPGE - 462.454,40€ htva à charge de la Commune de Fléron subsidié par la Région à raison de 50% 			

Progression	100
Constat	Les travaux communaux et de la SPGE sont terminés pour les deux rues concernées.
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure

3.2.11. A.3.2.11. Amélioration de l'égouttage du quartier de Retinne phase 2 (PIC) (A)

Description	<p>Cette action s'inscrit à la suite de l'action relative à la phase 1 des travaux d'égouttage du Quartier de Retinne.</p> <p>De base, cette action concerne le restant de la zone située aux abords du zoning de la SPI, rue Fond du Flô, et en particulier le tronçon de voirie relatif à la rue des Cloutiers.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	A.I.D.E. et impétrants			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2021	0,0	
	Ville	2021	0,0	
	Autres	2021	0,0	
Progression	20			
Constat	<p>Le bureau d'étude Bodson a été désigné par l'A.I.D.E. dans le cadre de l'élaboration de l'étude.</p> <p>Les premiers relevés ont déjà eu lieu en ce qui concerne le réseau d'égouts.</p> <p>Le bureau d'étude a proposé des solutions d'avant projet à l'AIDE .</p> <p>Ces propositions sont étudiées à la SPGE.</p> <p>La SPGE nous oblige à avoir une étude globale de la totalité du réseau de Retinne.</p> <p>Et ce projet ne peut donc pas être retenu dans le cadre de ce FRIC 2019-2021.</p> <p>L'étude globale a été présentée aux services technique de Soumagne et de Fléron en janvier 2024, nous recevrons prochainement les finalisations pour le collège communal.</p>			
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.12. A.3.2.12. Amélioration de l'égouttage du quartier du Bac (PIC) (A)

Description	L'action consiste en l'étude et la réalisation de travaux d'égouttage dans le Quartier du Bac, composé de la rue du Bac, de la rue de l'Eglise et de la rue du Werixhet.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	Le projet n'est pas retenu par la SPGE dans son plan de financement. Le projet n'est donc pas inscrit dans le plan d'investissement communal.
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François
Partenaires	A.I.D.E. et les impétrants
Progression	1
Constat	Le projet est abandonné dans le cadre du plan d'Investissement 2019-2021
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure

3.2.13. A.3.2.13. Réfection du mur du cimetière de Retinne (A)

Description	<p>La présente action a pour objet la rénovation du mur du cimetière de Retinne, qui comprend notamment des démolitions et des démontages d'anciens murs en maçonneries, la réalisation d'ancrages, la réalisation de murs maçonnés avec des blocs de coffrage, la réalisation de parements en briques, le cimentages en surfaces, la pose de nouveaux couvre-murs, la pose locale de drains et canalisations ainsi que des ragréages locaux.</p> <p>Ce dossier est inscrit dans le Fond Régional d'Investissement aux Communes (F.R.I.C.) afin d'obtenir une subvention de 60% de la région wallonne sur les travaux communaux.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Désignation d'un bureau d'étude	20,0	20,0	2020
	Attribution du marché de travaux	30,0	30,0	2021
	Approbation du marché par le SPW	10,0	10,0	2022
	Exécution du marché	40,0	40,0	2022
Échéance	31/12/2022			

Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2021	176 217,0	
	Ville	2021	117 477,0	
Commentaires budget	budget extraordinaire 2020,2021 et 2022 (numéro de projet 20200067)			
Progression	100			
Constat	Dossier terminé			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.14. A.3.2.14. Réaménagement de la piscine et des abords (A)

Description	<p>Une étude a été faite concernant la faisabilité de construire une nouvelle piscine ou réhabiliter l'existante. Vu le montant énorme de la construction d'un nouveau bassin, et le fait qu'aucune commune voisine ne veut collaborer à ce projet, l'option de la rénovation de la piscine existante a été choisie.</p> <p>Les travaux principaux sont le changement de la cuve, le remplacement du toit, le changement des éclairages, le remplacement du groupe de pulsion vestiaire.</p> <p>Un appel à projet a été lancé par Infrasports pour aider à la rénovation énergétique des bâtiments sportifs. Dans ce cadre, un audit énergétique va être lancé afin de prioriser les différents travaux de rénovation.</p> <p>Les travaux visés sont le remplacement et l'isolation du toit, le remplacement des système de ventilation, remplacement de l'éclairage par de l'éclairage LED.</p> <p>Un autre appel à subside va être fait pour terminer la rénovation de la piscine. On visera par ce projet les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bassin sera très probablement réalisé avec le produit Myrtha Pools mêlant Inox et Liner (va être présenté en CA) - Rénovation des douches - Remplacement des cabines existantes - Remplacement de 50 casiers - Rénovation des vestiaires : vestiaires individuels, collectifs, accès PMR; - Remplacement des carrelages - Aménagement de l'accueil et des couloirs - Centrale incendie - espace sanitaires Tennis : en fonction des augmentations de prix, ce poste sera ajouté en tranche conditionnelle dans le cahier des charges - Accès PMR : rampe d'accès et chemin depuis le parking du bas
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Responsable mandataire	3e Échevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Progression	40
Commentaires	Le bureau COREPRO a été désigné en qualité de bureau d'étude spécialisé dans les techniques spéciales en 2022. L'accord de principe de subside a été obtenu en octobre 2023. Le Permis d'urbanisme et environnement a été déposé fin janvier 2024. Tout cela sera transmis vers infrasports avec un retour espéré du cabinet du ministre pour obtention de la promesse ferme.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

3.2.15. A.3.2.15. Renouvellement du revêtement de sol à l'espace sport (terrains à basket) (A)

Description	<p>Le parquet du complexe sportif donne des signes de fragilité à certains endroits. Un bureau d'étude a été désigné pour effectuer le cahier des charges.</p> <p>Un revêtement synthétique va être installé à la place du parquet existant. Ce type de revêtement a comme avantage d'être plus robuste et donc de durer plus dans le temps pour un prix moindre qu'un nouveau parquet. Il est également plus facile d'entretien.</p> <p>Le dossier Infrasports est en cours.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Responsable mandataire	3e Échevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Commentaires	<p>Un revêtement synthétique a bien été prévu afin d'accueillir des compétitions nationales et internationales. Un premier dossier a été soumis en CA, toutefois, d'autres réflexions y ont été ajoutées afin de redéposer le dossier en tenant compte des problématiques existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protections de sol 2*1m antidérapante en feutrine. L'objectif étant de faciliter la mise en place et manutention par notre Service Technique et/ou intervenants externes. - évacuation des tribunes du terrain S6 n'ayant plus été déployées depuis plus de 15 ans. Cela permettra la création de 2 nouvelles zones de stockage pour notre matériel - évacuation des compresseurs dans la réserve de matériel - écran d'affichage numérique à installer à l'accueil afin de permettre une meilleure visibilité et un fléchage des accès (vestiaires, tribunes, cafet, etc). - remplacement des châssis des bureaux / locaux accueil afin d'obtenir une meilleure

	<p>isolation des locaux et bureaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant les abords, le dossier prévoit la création de places de parkings supplémentaires pour le personnel, une zone stockage déchets et véhicules d'espaces verts (porte de garage), un box vélo sécurisé, une verdurisation - Concernant l'accès au bâtiment : installation de barillets électroniques sécurisés afin d'avoir un meilleur contrôle et une meilleure gestion des accès - Installation de caméras compatibles avec le système existant au Centre des Loisirs et à la piscine ce qui permettra d'assurer la sécurité des abords et de l'accès à l'Espace Sport et ainsi d'éviter des dégradations.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

3.2.16. A.3.2.16. Remplacement de l'éclairage du Polonia à Retinne (A)

Description	Le projet consiste en le remplacement des luminaires des 2 terrains de foot du Polonia et de nouveaux mats pour le terrain A, ainsi qu'une mise en conformité. Le nouvel éclairage sera du Led afin de favoriser les économies énergétiques et la durée de vie des ampoules.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2021
	pourcentage	100,0	30,0	2022
	pourcentage	100,0	20,0	2023
Responsable mandataire	1re Échevine, 3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	59 554,48	Lot 1 (Terrain A) hors honoraires CSS (AP interne)
	Ville	2022	53 342,45	Lot 2 (Terrain B) hors honoraires CSS (AP interne)
	Europe	2024	0,0	
Commentaires budget	Le budget a été réparti sur 2 années, ceci afin de commander le terrain B en 2021 et le terrain A en 2022. En effet, l'éclairage est plus important pour le terrain B car les entraînements s'y			

	déroulent en soirée, alors que les matches se déroulent sur le terrain A en journée principalement. marché de travaux finalisé.
Progression	100
Constat	Le projet est passé au conseil communal en 2021 et a été partiellement attribué en 2021 pour raisons budgétaires : budget 2021 pour le lot 2 (terrain B). Le lot 1 (terrain A) a été attribué sur le budget de 2022. Le chantier a eu lieu en mai 2022.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.17. A.3.2.17. Réaménagement du centre de Loisirs de Retinne (A)

Description	Suite à l'obtention du subside en décembre 2020, la RCA a lancé un marché pour la réalisation de ces travaux. Ce dossier comporte 2 volets : Volet A : Partie sportive et plaine de jeux (aménagement d'une piste d'athlétisme, streetworkout). Volet B : Partie bâtiment (ajout de sanitaire PMR) Le volet B a commencé en octobre 2021 par le nivellement des terres et la préparation du terrain afin d'y installer les différents modules. La partie bâtiment a débuté début de l'année 2022.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Générale			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	809 883,0	
	Fédéral	2022	2 085 000,0	
Progression	90			
Commentaires	Situation actuelle : - Volet A : Le plus gros du travail a été effectué mais la réception provisoire n'a pas encore été effectuée suite à quelques travaux subsistants (éclairage, réparations diverses, affichage, etc.). Celle-ci devrait être réalisée dans le premier trimestre 2024. Le Centre de Loisirs avec les différents espaces sportifs et ludiques sont fortement appréciés des visiteurs.			

	- Volet B : La réception provisoire a bien été effectuée en septembre 2023. Cet espace est pleinement exploité tant par les sanitaires, vestiaires que par la gestion de la cafétéria.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

3.2.18. A.3.2.18. Projet d'extension CPAS / rénovation services communaux (A)

Description	Le projet consiste en une extension sur le site de la maison communale, afin de rassembler les 2 institutions, développer les synergies et faciliter l'accès pour les citoyens Fléronnais et rénovation du bâtiment communal.			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	15,0	2021
	pourcentage	100,0	15,0	2022
	pourcentage	100,0	20,0	2023
	pourcentage	100,0	0,0	2024
Échéance	01/07/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	CPAS de Fléron			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2024	2 267 380,0	estimé - subside appel à projet 49 - Plan de relance (subside européen)
	Ville	2024	608 205,9	auteur de projet estimé
	Ville	2024	213 783,12	tvx déménagement -hors révision
	Ville	2024	4 279 922,9	part communale rénovation - extension - estimé
	Ville	2024	116 223,62	coordonateur santé sécurité estimé
Commentaires budget	Le projet de "l'extension + la rénovation énergétique de l'AC" est introduit dans l'appel à projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux (plan de relance Wallon - objectif 50 du GW) La subvention est de 80% de 110%. Une promesse a été reçue fin 2022. Le montant final de la subvention sera connu			

	après avoir transmis l'attribution du marché au SPW.
Progression	50
Constat	<p>Le projet de " l'extension + la rénovation énergétique de l'AC et CPAS" est introduit dans l'appel à projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux (plan de relance Wallon - objectif 50 du GW) La subvention est de 80% de 110%. passage au conseil de juin 2022 La promesse de subvention a été reçue fin 2022. Le montant final de la subvention sera connu après avoir transmis l'attribution du marché au SPW. Le permis d'urbanisme est obtenu. Marché de travaux élaboré et validé par le SPW MI. Lancement du marché fin janvier 2024. Les offres sont attendues pour mi avril 2024. L'attribution est prévue pour mi 2024 (procédure européenne). Les travaux doivent être finis pour mars 2026.</p> <p>Le marché relatif au déménagement des agents a été attribué. L'execution est prévue jusque mi 2024</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

3.2.19. A.3.2.19. Création de deux logements de transit, un logement de célébrant et d'une salle de réunion à Romsée (A)

Description	Dans le cadre de l'ancrage communal 2014-2016, le dossier pour la création de 2 logements de transit, d'un logement pour célébrant et d'une salle de réunion a été initié. L'objectif est d'atteindre le nombre de 4 logements conformément aux directives régionales, soit 1 logement de transit pour 5000 habitants.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement			
Échéance	01/06/2021			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	250 349,21	
	Ville	2021	39 901,2	
Progression	100			
Constat	Le choix du mode de passation du marché, la fixation du devis, l'estimatif et l'arrêt			

	<p>des conditions du marché ont été approuvées par le Conseil communal en date du 22 octobre 2019. L'ouverture des offres s'est déroulée en décembre 2019 et a été actée par délibération du collège en date du 12/12/2019.</p> <p>Vu le montant des offres plus élevées que le budget estimé initialement, il a été décidé de supprimer le poste "logement du célébrant" et de demander à l'architecte, Madame Martiny, de procéder à une négociation des offres avec les entreprises retenues. Suite à l'examen des offres du 20/03/2020 et la régularité de celles-ci, le lot 1 IRENO-ZUNE (gros-œuvre fermé et parachèvement) et le lot 2 LERUSE-HOLLANGE Sprl (chauffage et sanitaires) sont attribués par délibération du collège communal du 23 avril 2020.</p> <p>La tutelle signale en date du 28 mai 2020 que la délibération du 23 avril 2020 est exécutoire.</p> <p>Le début des travaux est fixé au 5 octobre 2020. Le chantier est donc lancé. Les travaux sont en cours de finalisation. Les logements sont opérationnels et les conventions d'occupation ont été adoptées par le Conseil communal du 28 juin 2022.</p>
O.D.D.	Inégalités réduites, Villes et communautés durables
Plan	Plan d'ancrage communal

3.2.20. A.3.2.20. Développement de la mobilité douce soit 3 dossiers (crédit d'impulsion 2017) (A)

Description	Les 3 dossiers sont : liaison cyclo-piétonne rue Colonel Piron – RAVeL / - liaison cyclo-piétonne Maison communale – RAVeL : - liaison cyclo-piétonne rue de la Clef – RAVeL
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François
Commentaires budget	budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 879/731-53 (n° de projet 20180042).
Progression	100
Constat	<p>La Commune a répondu à l'appel à projet du SPW avec rédaction du cahier des charges conformément aux impositions du SPW – DGO1 (QualiRoute) et géré le suivi administratif du dossier.</p> <p>Le chantier a été validé par la Cellule RAVeL du SPW et elle a octroyé un subside de 35.313,10 €.</p> <p>Le montant du décompte final est de € 65.126,39 tvac.</p>
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

3.2.21. A.3.2.21. Rénovation d'un espace multisport à Retinne (A)

Description	<p>Le présent marché a pour but la conception et la réalisation d'une nouvel espace multisport à l'emplacement de l'ancien rue de la Cité à Retinne.</p> <p>Le marché comprendra la démolition de l'ancienne structure ainsi que la construction dans l'autre sens d'une agora à structure métallique dont les dimensions extérieures seront de +-30m sur 20m.</p> <p>L'aménagement comportera également des bancs, barre de musculation,... conformément aux souhaits émis par les citoyens lors de la réunion de quartier.</p> <p>Considérant que le dossier a été rentré chez InfraSport et qu'il est nécessaire d'apporter les modifications telles que précisées dans le courrier, joint au dossier;</p> <p>L'ensemble de l'ouvrage est estimé à 129.566,80 € tvac</p> <p>Le dossier sera présenté à Infraspport pour l'obtention des subsides correspondants.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport			
Échéance	31/12/2021			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2020	0,0	
	Ville	2020	0,0	
Commentaires budget	budget extraordinaire 2020, article 761/725-54 (numéro de projet 20160038) Montant du décompte final: 129.298,09€ tvac Un subside de 113.430€ a été octroyé par Infraspport.			
Progression	100			
Constat	Le dossier a été cloturé et le dossier de demande de liquidation de subvention été envoyé à Infraspport.			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites			

3.2.22. A.3.2.22. Cour de récréation et citerne à eaux de pluies à l'école de Romsée (PPT) (A)

Description	<p>Le projet est subventionné par la FWB (PPT).</p> <p>Il concerne l'implantation primaire et consiste en la rénovation des 2 cours de récréation, des clôtures, le rejointoyage des murs de soutènement, la pose de 3 citernes à eau de pluie pour alimenter les sanitaires du bâtiment Namont et des primaires.</p>
--------------------	---

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2021
	pourcentage	100,0	30,0	2022
	pourcentage	100,0	15,0	2023
	pourcentage	100,0	5,0	2024
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	55 378,2	hors honoraires AP et CSS
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2023	164 054,15	subside PPT (quote part répartie sur 2 projets : cours et réceptoire)
Progression	100			
Constat	<p>Tout le dossier a été relancé en 2020 suite au refus de l'inspection des finances sur le marché de travaux attribué.</p> <p>L'auteur de projet, Madame Martiny, est désignée pour l'ensemble de la mission.</p> <p>Le marché d'auteur de projet est attribué début 2020.</p> <p>Le marché de travaux est attribué fin 2020.</p> <p>Le retour tutelle positif et le permis d'urbanisme sont reçus début 2021.</p> <p>La notification de la subvention est reçue mi 2021.</p> <p>Le chantier en cours dès carnaval 2022.</p> <p>le marché est réceptionné. La subvention cloturée.</p>			
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			

3.2.23. A.3.2.23. Création d'un réfectoire à l'école de Romsée (PPT) (A)

Description	<p>Le projet est subsidié par la FWB (PPT)</p> <p>Il consiste en la démolition des douches inutilisées de la salle de gym et la construction d'un réfectoire, d'une cuisine pédagogique et de réserves.</p> <p>La cour Namont sera rénovée et un accès vélos avec abri vélos est prévu dans la</p>
--------------------	--

	Venelle Namont.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2021
	pourcentage	100,0	30,0	2022
	pourcentage	100,0	15,0	2023
	pourcentage	100,0	5,0	2024
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Partenaires	Fédération Wallonie-Bruxelles			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	71 881,84	hors honoraires AP et CSS
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2023	212 942,32	subside PPT (quote part répartie sur 2 projets : cours et réceptoire)
Commentaires budget	subvention PPT			
Progression	100			
Constat	<p>Action à liée à A.3.2.22</p> <p>Le marché est réceptionné avec remarques.</p> <p>Il est compliqué à finaliser, car l'adjudicataire ne finalise pas la levée des remarques dans un délai raisonnable.</p> <p>Des pv de défaut d'exécution de levée des remarques ont été transmis à l'entreprise.</p> <p>Un marché pour compte est à l'étude afin de finaliser les travaux au plus vite en 2024.</p>			
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.24. A.3.2.24. Remplacement de l'éclairage public par du LED en collaboration avec RESA (A)

Description	RESA a l'obligation de remplacer l'éclairage public par du LED depuis le 1er janvier 2020 dans le cadre de l'obligation de service public (OSP). De plus, ce projet permettra à la Commune de Fléron de réaliser des économies d'électricité.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie			
Échéance	31/12/2025			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Partenaires	RESA			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	31 735,36	669 luminaires remplacés
	Ville	2023	49 808,93	598 luminaires remplacés
	Ville	2023	16 047,42	remplacement de l'éclairage décoratif
Progression	50			
Constat	<p>Sur la commune de Fléron, c'est 2199 luminaires qui devront être remplacés pour un montant total estimé de 538.301,59 € TVAC. C'est d'abord 669 luminaires qui ont été remplacés en 2020, ensuite 598 luminaires en 2023 et enfin les 1000 restant seront remplacés en 2025.</p> <p>Actuellement, la moitié de l'éclairage public a été remplacé par du LED avec gradation de l'intensité lumineuse en fonction de l'heure.</p> <p>L'éclairage public décoratif va également être remplacé par du LED avec une modification de l'horaire d'extinction. Cet investissement s'élève à 16.047,42 € Une économie d'énergie de 90 % est attendue.</p>			
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			

3.2.25. A.3.2.25. Aménagement des entrées de ville (new) (A)

Description	<p>Nouvelle action 2021</p> <p>Suite à la clôture de l'action A.4.1.1. sur l'étude des entrées de ville, l'étude est finalisée. La charte graphique a été réalisée et le bureau d'étude a remis les cahiers des charges techniques pour lancer les marchés de travaux.</p> <p>L'objectif est maintenant de lancer les marchés publics pour aménager les entrées.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre


Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	84 386,82	
Progression	60			
Constat	<p>Les conditions du marché public ont été approuvées par le Conseil communal du 22 février 2022.</p> <p>Le 7 juillet 2022, le Collège communal a attribué le marché à Bzero, rue des Artisans 22 à 4877 Olne pour le montant d'offre contrôlé de 50.980,00 € hors TVA ou 61.685,80 €, 21% TVA comprise.</p> <p>Les totems des entrées secondaires ont été placés fin d'année 2023. Les totems des entrées principales devraient être installés prochainement : des raccordements électriques doivent encore être réalisés.</p>			
O.D.D.	Villes et communautés durables			

3.2.26. A.3.2.26 FRIC Réfection de l'Égouttage de la N621: rue de Romsée (new) (A)

Description	<p>L'action est introduite dans le PST suite à l'obligation de l'inscription de ce dossier dans le Fond Régional d'Investissement Communal (F.R.I.C.) pour que celui-ci puisse se faire de manière conjointe entre les différents impétrants, l'AIDE et le SPW.</p> <p>La réfection de la voirie se fera sur toute sa largeur, trottoir compris .</p> <p>L'accent sera mis sur la mobilité douce, avec l'intégration de la problématique des traversées cyclables.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Autres	2021	0,0	
Commentaires budget	<p>Les études sont terminées.</p> <p>Le marché public a été lancé et l'adjudicataire est connu.</p>			

	Les travaux ont commencés.
Progression	80
Constat	Le dossier est en cours d'exécution par une entreprise extérieure et pour compte du Service Public de Wallonie
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

3.2.27. A.3.2.27. FRIC Rénovation du Quartier du Geloury (new) (A)

Description	Le dossier consiste en un raclage/pose des voiries suivantes: rue François Blavier, Place du Geloury et un tronçon de la rue du Vallon Il comporte également la réfection de bordures et de filets d'eau aux endroits le nécessitant. Le montant estimé des travaux est de : 96.594,74€ t vac Le dossier est rentré dans le cadre du Fond Régional d'Investissement Communal (F.R.I.C.) pour obtenir un subside de 60% du montant des travaux.			
Catégorie				
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Attribution du marché	50,0	50,0	2021
	Approbation par le SPW	10,0	10,0	2021
	Exécution des travaux	40,0	40,0	2022
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Commentaires budget	budget extraordinaire de l'exercice 2021, 2022 et 2023, article 421/731-60 (n° de projet 20210047).			
Progression	100			
Constat	Le dossier est terminé. Le montant du décompte final est de 64.189,83 € hors TVA ou 77.669,69 €, 21% TVA comprise. dont 60% a été subsidié par la Région Wallonne.			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.28. A.3.2.28. FRIC Voiries: Raclages-pose de plusieurs voiries communales (new) (A)

Description	<p>Le dossier consiste en un raclage/pose des voiries suivantes: rue Moister, Fond l'Oiseau, du Cimetière, El Heur, et les carrefours en tarmac rouge de la rue Colonel Piron</p> <p>Ceux-ci seront raclés/posés en tarmac noir et ils se verront recouverts d'un enduit de type eshp coloré afin d'attirer l'attention des automobilistes sur les croisements avec les rues adjacentes.</p> <p>Il comporte également la réfection de bordures et de filets d'eau aux endroits le nécessitant.</p> <p>Le montant estimé des travaux est de: 349.104,64 € hors TVA ou 422.416,61 €, 21% TVA comprise.</p>			
Catégorie				
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Attribution du marché	50,0	50,0	2021
	Approbation du dossier par le SPW	10,0	10,0	2021
	Exécution des travaux	40,0	40,0	2022
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Commentaires budget	Budget extraordinaire 2021, 2022, 2023, article 421/731-60 , numéro de projet 2021 0048			
Progression	100			
Constat	<p>Le dossier est terminé.</p> <p>Le montant du décompte final est de 264.747,75 € hors TVA ou 320.344,77 €, 21% TVA comprise. dont 60% est financé par la Région Wallonne.</p>			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.29. A.3.2.29. Isolation, remplacement des châssis et de la ventilation de l'École Thomas Leclercq - Namont Ureba 2021 (new) (A)

Description	<p>Nouvelle action 2021</p> <p>Dans le cadre du subsidé UREBA exceptionnel 2021, l'école Thomas Leclercq -</p>
--------------------	---

	Bâtiment Namont a été retenue.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie			
Échéance	31/12/2025			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Partenaires	Subside de la Région wallonne UREBA exceptionnel 2021			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2021	85 524,66	
Constat	Nous avons un délai de 4 ans pour lancer le marché public et réaliser les travaux d'isolation des parois, de remplacement des châssis et d'installation d'un système de ventilation. Montant du subside : 85.524,66 €			
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			

3.2.30. A.3.2.30. FRIC Réfection des berges du Geloury (new) (A)				
Description	Lors des inondations du mois de juillet 2021, les berges du ruisseau se sont laissées aller et il y a lieu de procéder à la réfection de celles-ci.			
Catégorie				
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2022	0,0	
Progression	35			
Constat	Le projet consiste en la création d'un mur de soutènement du talus qui est en contre-bas de la rue de Chaudfontaine et qui constitue la rive gauche du ruisseau. Un auteur de projet a été désigné et le projet de réfection a été élaboré. Le dossier est à l'étude au sein du service technique provincial afin d'étudier des alternatives à ce projet en vue de rationaliser les coûts.			

O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Vie aquatique
---------------	--

3.2.31. A.3.2.31 Désamiantage et démolition buvette foot real hasard (new) (A)

Description	il s'agit d'assainir le site (démolition et désamiantage)			
Catégorie				
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	pourcentage	100,0	50,0	2023
	pourcentage	100,0	50,0	2024
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2024	39 000,0	
Progression	50			
Constat	<p>le marché a été attribué. le permis de démolition est introduit et obtenu. l'inventaire amiante destructif est exécuté par l'entreprise adjudicataire. les démarches environnementales (déclaration) et sociales sont faites par l'entreprise adjudicataire. les travaux de désamiantage et démolition sont prévus en mars 2024.</p>			

3.2.32. A.3.2.32. FRIC Réfection du déversoir du bassin d'orage du Bouny (new) (A)

Description	Plusieurs éléments en béton du déversoir du bassin d'orage du Bouny sont descellés et doivent être remis en place.
Catégorie	
Responsable mandataire	1re Échevine
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Technique
Porteur de l'action	Pierre François

Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2022	0,0	
Progression	40			
Constat	<p>A l'aval du bassin d'orage du Bouny, le déversoir est cassé. Plusieurs éléments en béton préfabriqués sont descellés et il y a lieu de les remettre en place.</p> <p>Le dossier est inscrit et accepté par la Région Wallonne dans le cadre du FRIC 22/24. Nous attendons leur avis sur projet.</p> <p>Le montant estimé des travaux est de 66.596,00 € hors TVA ou 80.581,16 €, 21% TVA comprise dont 60% devrait être pris en charge par la Région Wallonne.</p>			
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure			

3.2.33. A.3.2.33. Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (new) (A)

Description	Nouvelle action 2023 La Commune de Fléron installe des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments afin de réduire sa consommation d'électricité.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	26 056,79	
	Ville	2024	104 000,0	
Progression	40			
Constat	<p>En 2023, un marché conjoint avec le CPAS a été lancé pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Magnée (forte consommation d'électricité due au système de ventilation) et sur le bâtiment ILA Namont. Les travaux se sont clôturés la même année.</p> <p>Un budget est également prévu en 2024 pour l'installation de panneaux d'autres bâtiments communaux (école du Vieux Tilleul, école maternelle du Fort, Halle des Travaux,...).</p>			
O.D.D.	Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			

3.3. O.O.3.3. Développer le bien-être animal (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine							
Responsable administratif	Direction Technique							
Service gestionnaire	Direction Technique							
Budget des actions		Globa l	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	3500.0	3500.0	-	-	0.0	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	3500.0	3500.0	-	-	-	-	-
O.D.D.	Vie terrestre							

3.3.1. A.3.3.1. Création d'un défouloir canin (A)

Description	<p>Le bien-être animal revêt aujourd’hui une importance croissante et capitale dans le débat public. Les communes doivent agir pour être de véritables actrices en la matière. L'objectif est d'offrir aux fléronnais un défouloir canin à l'instar de plusieurs grandes villes ayant déjà réalisé cet aménagement avec succès.</p> <p>Cet espace pourra permettre aux animaux de se dépenser sans risques par rapport à la circulation des promeneurs, joggeurs, cyclistes et piétons.</p> <p>Il permettra aussi d'être un espace de rencontre entre les animaux en vue de la socialisation primordiale dans l'apprentissage du chien.</p>			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Création du chemin d'accès	20,0	20,0	2021
	Chantier du défouler canin	80,0	80,0	2022
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			

Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	0,0	
Commentaires budget	Budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 879/724-56 - projet 2021-0042			
Progression	100			
Constat	<p>En 2021, approbation du lieu de réalisation du projet (pelouse arrière de la Maison communale) et choix des matériaux pour l'allée d'accès. Les matériaux sont commandés en 2021 pour réalisation par le service des travaux en 2022 (budget : 3000 €)</p> <p>En 2022, création d'espace clos du défouloir canin en respectant l'ensemble des procédures administratives (rédaction du CSCH pour la mise en place des clôtures délimitant le défouloir canin, mise en adjudication pour un placement par entreprise) (budget : 15000 €)</p>			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Vie terrestre			

3.3.2. A.3.3.2. Stérilisation des chats errants et contraception des pigeons (A)

Description	<p>Depuis le 01/01/2018 la stérilisation des chats domestiques est obligatoire. Il en va autrement pour les chats errants car ces animaux abandonnés sont en règle générale dans un mauvais état de santé et ils se reproduisent de façon importante en donnant naissance à des chatons également en mauvaise santé.</p> <p>Dans le cadre du bien-être animal, la commune a décidé d'agir sur cette problématique.</p> <p>En ce qui concerne les pigeons, les désagréments causés par ces volatiles se multiplient.</p> <p>Il a été décidé d'agir de manière innovante, naturelle et respectueuse du bien-être animal en disposant d'une mangeoire distributrice de grain de maïs recouverts d'une substance active contraceptrice. Son action est donc sans danger et réversible.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Stérilisation des chats	50,0	50,0	2020
	Contraception des pigeons	40,0	40,0	2021
	Suivi de la contraception des pigeons	10,0	10,0	2022
Échéance	31/12/2022			

Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé	Stérilisation des chats Ok Contraception des pigeons en cours			
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	3 500,0	
Commentaires budget	Budget ordinaire de l'exercice 2020, article 879/12406			
Progression	100			
Constat	<p>La commune a passé une convention avec un vétérinaire de la commune pour réaliser la stérilisation des chats errants capturés sur le territoire communal. Pour faciliter le travail des agents, la Commune a acquis deux cages de capture et du matériel de protection (gants, laisses, colliers). Entre le 01/01/2020 et décembre 2021, il y a eu capture et stérilisation de 24 chats (budget 3000€). De plus, le collège a approuvé une convention de partenariat avec les citoyens demandeurs pour nourrir les chats errants à des endroits spécifiques pour avoir un contrôle des populations.</p> <p>Pour la contraception des pigeons, la Commune a passé une convention avec une société spécialisée ; La convention est valable 1 an et renouvelable 2X (3ans). Dossier terminé Une seconde convention a été passée avec le Foyer de la Région de Fléron pour placer le distributeur sur un building de la Cité du Fort, lieu problématique avec la prolifération des volatiles. Le dispositif est en place et fonctionne depuis plusieurs mois. Le budget pour ce projet est de 3000€ par an.</p>			
O.D.D.	Villes et communautés durables, Vie terrestre			

4. O.S.4. Être une commune qui soutient la communication et la transversalité (CONNEXIONS) (OS)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Développement économique, Volet externe : Développement des politiques - Egouvernement, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	52500.0	-	-	-	52500.0	-	-
	Ville	1551934.34	125037.48	76607.96	181197.14	57030.6	1112061.16	0.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	1183321.15	-	-	500000.0	640073.71	9850.51	33396.93
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2787755.49	125037.48	76607.96	681197.14	749604.31	1121911.67	33396.93	

4.1. O.O.4.1. Amélioration de la communication et modernisation des outils (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	5e Échevin, Bourgmestre							
Responsable administratif	Direction Générale							
Service gestionnaire	Direction Générale, Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	160991.25	26709.28	20503.99	113777.98	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	160991.25	26709.28	20503.99	113777.98	-	-	-
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Partenariats pour la réalisation des objectifs							

4.1.1. A.4.1.1. Réalisation d'une étude sur les entrées de villes (A)

Description	La Commune de Fléron a identifié douze entrées de ville. La présente étude a pour but d'analyser la mise en place d'une signalétique commune pour ces douze entrées du territoire de Fléron. Pour chaque entrée de ville, la firme « Atelier Cup SPRL » a dû remettre une identité graphique pour l'ensemble du mobilier à placer, soit des panneaux ou totems annonçant l'arrivée sur le territoire fléronnais, de l'éclairage public, des bancs, des bacs à fleurs, des aménagement de voiries ... L'étude est finalisée. La charte graphique a été réalisée et le bureau d'étude a remis les cahiers des charges techniques pour lancer les marchés de travaux.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire			
Échéance	01/12/2020			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	9 982,5	
Progression	100			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables			

4.1.2. A.4.1.2. Installation de panneaux LED sur le territoire communal (A)

Description	Installation de trois panneaux.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

Échéance	31/12/2021			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Générale			
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	14 997,21	Travaux de raccordement électrique
Progression	100			
Commentaires	<p>Concernant l'historique du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la procédure au conseil communal du 21 novembre 2017; - Acquisition des panneaux led au collège communal du 28 décembre 2017; - Lancement des travaux de raccordement électrique au collège du 12 novembre 2020; - Attribution des travaux de raccordement électrique au collège du 17 décembre 2020. <p>les sites retenus pour le placement des panneaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Place Hector Denis - Place Surfossé - Place communale <p>Les panneaux ont été placés et sont désormais fonctionnels.</p>			
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure			

4.1.3. A.4.1.3. Restructuration du bulletin communal (A)

Description	D'un point de vue structurel, le bulletin n'est plus divisé selon les différents échevinats mais traite les informations sur une base thématique. Le bulletin communal a aussi été modernisé quant à son aspect extérieur.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	4e Échevin, Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de	Isabelle Bertholet

l'action	
Progression	100
Constat	La restructuration du bulletin est terminée.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes, Eau propre et assainissement, Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

4.1.4. A.4.1.4. Finalisation du projet de la "Maison de la convivialité" (A)

Description	La Commune de Fléron a acquis le bien, dénommé "Maison de la convivialité" sis rue de Magnée 10 à Fléron. Ce bien est situé en lien direct avec le RAVeL, le centre de Fléron et la zone des écoles.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	106 504,2	pour cuisine
Progression	100			
Constat	<p>Le marché de travaux visant à rénover le bien est finalisé. Actuellement, la Commune de Fléron souhaite valider l'aménagement de celui-ci pour ce faire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle a équipé un des locaux pour y accueillir l'office du Tourisme, voir fiche action A.1.2.1.; - elle a équipé la cuisine pour pouvoir y accueillir un point horeca; - elle a lancé une mise en concession de services de l'exploitation de la brasserie. La concession a été attribuée au collègue du 7/7/2022. <p>Par ailleurs, la maison des jeunes et la maison du tourisme occupent régulièrement les lieux.</p>			
O.D.D.	Éducation de qualité, Industrie, innovation et infrastructure, Partenariats pour la réalisation des objectifs			

4.1.5. A.4.1.5. Mise en oeuvre d'outils pour les citoyens (A)

Description	Le Collège communal souhaite, au sein de plusieurs services distincts, mettre en place des outils afin de faciliter les démarches des citoyens fléronnais.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	1 ^{re} Échevine, 2 ^e Échevine, 3 ^e Échevin, 4 ^e Échevin, 5 ^e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Générale			
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	11 220,0	Atal - acquisition
	Ville	2019	5 506,78	Atal - hébergement et maintenance
	Ville	2020	5 506,78	Atal - hébergement et maintenance
	Ville	2021	5 506,78	Atal - hébergement et maintenance
	Ville	2021	1 767,0	Give a day (coût annuel)
Progression	100			
Constat	<p>Les outils suivants ont été implémentés au sein des services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le service population/étrangers/état civil : Prise de rendez-vous en ligne, nombreux documents via l'e-guichet (certificat de nationalité; de résidence, de domicile, de vie, changement d'adresse; composition de ménage, prélèvement d'organe, acte de divorce, de mariage, de naissance, certificat de milice,...). - pour le service travaux : mise en place d'atal (logiciel de gestion des services techniques & du patrimoine). - pour le service environnement : mise en place d'une plate-forme, Clic 4 wapp. Dans un premier temps, cette application sera accessible uniquement en interne. A terme, elle permettra aux citoyens d'informer la commune des problèmes relatifs aux voiries (nids de poule, dépôts clandestins,...). - pour la Direction financière : il existe la possibilité pour le citoyen de demander un plan d'apurement via e-guichet. 			
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces			

4.2. O.O.4.2. Encouragement à l'utilisation des mobilités douces (OO)

Catégorie	
------------------	--

Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine, Bourgmestre							
Responsable administratif	Direction Technique							
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	52500.0	-	-	-	52500.0	-	-
	Ville	1390943.09	98328.2	56103.97	67419.16	57030.6	1112061.16	0.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	1183321.15	-	-	500000.0	640073.71	9850.51	33396.93
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2626764.24	98328.2	56103.97	567419.16	749604.31	1121911.67	33396.93
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques							

4.2.1. A.4.2.1. Promotion de la mobilité piétonne et cycliste "inter-villages" via le Ravel (A)

Description	<p>Appel à subside de la Région wallonne pour la mobilité active 2019. La Commune de Fléron a rentré un dossier pour cet appel à projet. Celui-ci a pour but de relier le village de Magnée au centre de Fléron en créant une emprise cyclistes et piétons sécurisée. Ce projet prend place au niveau des rues de Fléron (en lien direct avec le village de Magnée) et de Magnée qui connecte le centre de Fléron. La Commune de Fléron a agit de manière concrète sur le centre de Fléron au cours des dernières années conformément au masterplan du Centre – Ravel adopté par le Conseil communal du 22 juin 2015.</p> <p>Le 21 août 2019, nous recevons un courrier de la Région wallonne nous signalant que notre projet n'a pu être retenu: <i>"Bien qu'intéressant, votre projet n'a malheureusement pas pu être sélectionné dans le cadre du présent appel Mais, vu la qualité générale de l'ensemble des projets dont le vôtre, il pourra très certainement être retenu dans un très proche avenir. Je ne doute en effet pas que le prochain Ministre et le prochain Gouvernement auront tout autant à coeur que l'actuel de favoriser la mobilité active."</i></p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité

Échéance	19/12/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement
Porteur de l'action	Severine Gurdal
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Plan	Plan de mobilité

4.2.2. A.4.2.2. Promotion du réseau de promenades (A)

Description	L'action consiste en la réfection des chemins présents dans le parc des Grimonprés mais également en la valorisation du réseau de promenades communal.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine			
Échéance	31/12/2020			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	17 741,0	
Commentaires budget	Budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 421/721-54 (n° de projet 20180020)			
Progression	100			
Constat	<p>Au niveau du sentier de promenade Grimonprés (phase 3), la réfection a été terminée pour un montant total de 17.741.63€ TVAC;</p> <p>La Commune réalise, par ailleurs, l'entretien du balisage des promenades, le déplacement du balisage en cas d'événements extérieurs (F14 – F17).</p> <p>Le service des travaux réalise annuellement, le fauchage des sentiers et chemins avec priorité aux axes utilisés par les promenades balisées.</p> <p>En collaboration avec le service des Affaires Economiques, la Commune réalise la mise à jour des promenades pour la Maison du Tourisme du Pays de Herve.</p>			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Vie terrestre			

4.2.3. A.4.2.3. Réalisation d'un parking P+R au centre de Fléron (A)

Description	<p>La province de Liège a octroyé à la Commune de Fléron, un nouveau bail emphytéotique d'une durée de 30 ans, sur des parcelles du site des Grimonprés, d'une superficie totale d'environ 78.100 m². L'objectif de cette opération est de créer un parking qui doit être logiquement intégré dans la réflexion globale menée sur l'ensemble des Grimonprés afin de déterminer les cheminements piétons, les entrées-sorties du parking et sa capacité. Le parking et le parc des Grimonprés se positionnent de manière stratégique dans le centre de Fléron car ils sont des liens avec le centre, le pôle mobilité de la N3 et du RAVeL, les quartiers des écoles, les commerces et les différents services.</p> <p>En date du 4 octobre 2021, la Province de Liège a transmis le plan terrier du projet avec un métré explicatif. Celui-ci était de 824.757,39 euros TVA comprise dont 100.000 euros étaient subsidiés par la Province de Liège.</p> <p>Le budget communal, communiqué à la Province de Liège, est de 330.000 euros avec un subside de 100.000 euros soit une part communale de 230.000 euros (avec des montants TVA comprise). L'estimatif envoyé est donc trois fois plus important. L'augmentation de l'estimatif est liée à une problématique de l'imperméabilité du sol et le fait que l'entièreté du site est étudié malgré un phasage possible au niveau de la réalisation des emplacements de stationnement.</p> <p>En date du 3 février 2022, la Commune de Fléron a décidé d'abandonner le projet subsidié avec la Province de Liège par décision du Collège communal. Elle va donc poursuivre le projet de manière plus simplifiée en fixant les priorités comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création du cheminement piéton depuis le parking vers la rue Longue Hayoulle. Ce cheminement doit être sécurisé et donc pourvu d'éclairage; - la création d'environ 30 places de stationnement sur la dalle existante. 			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Échéance	01/03/2023			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2023	334 838,97	
Progression	25			
Constat	<p>Des fouilles ainsi que des tests d'infiltration des eaux ont été réalisés dans le parking.</p> <p>Le Collège communal du 21 avril 2022 a attribué un marché public d'auteur de projet pour étudier le détail de l'aménagement d'un parking et d'une connexion piétonne.</p> <p>Le 1er juin 2023, le Collège a approuvé le devis de RESA concernant l'éclairage</p>			

	<p>public, pour un montant de 39.812,27 TVAC.</p> <p>Le 20 juin 2023, le Conseil a confirmé la création de la voirie traversant la parcelle cadastrée Fléron Section B numéro 109 B et située à proximité du sentier repris à l'Atlas sous le n°48, par usage trentenaire du public (d'où pas besoin de PU).</p> <p>Le 28 décembre 2023, le Collège a attribué le marché à l'entreprise MARCEL BAGUETTE pour un montant de 295.026,70€ TVAC.</p> <p>L'option pour l'aménagement d'un abri pour vélos sécurisé n'a pu être attribuée en même temps faute de budget 2023, cela sera fait sur le budget 2024.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables
Plan	Plan de mobilité

4.2.4. A.4.2.4. Aménagement des abords de l'école de Magnée (new) (A)

Description	Nouvelle action 2021 Dans le cadre de l'amélioration des différents modes aux abords des écoles, une première étude a été menée sur le centre du Village de Magnée. Suite à cette étude, un marché public a été lancé afin de mettre en place du mobilier urbain, des panneaux de signalisation et du marquage sol dans le village de Magnée autour de l'école communale.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Échéance	30/04/2021			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	48 064,5	
Progression	100			
Constat	<p>Le Collège communal du 19 novembre 2020 a attribué le marché public de travaux. Pour le lot 1 :</p> <p>Les 102 potelets fixes à poser doivent être cylindriques en polymère fixe, un diamètre 80 mm pour une hauteur hors sol de minimum 1050 mm et sont à placer rue Niton, place de l'Etang, rue du Village, rue de la Chapelle et rue Fond de Forêt.</p> <p>Les 5 potelets amovibles ont les mêmes caractéristiques globales que les potelets fixes et sont à placer rue du Village.</p> <p>Les marquages sol se feront rue du Village, rue des Pommiers, rue de la Chapelle, rue de la Carrière et Place de l'Etang. Il s'agit principalement de définir des emplacements de parking avec des stationnements PMR mais également créer une</p>			

	<p>zone "Kiss and Ride" devant l'école. Il y a en tout 828 m de marquage. Les 14 panneaux de signalisation et les 2 panneaux additionnels sont à poser rue du Village, Place de l'Etang et rue de Fléron.</p> <p>Pour le lot 2 : Les bancs sont des bancs en colonne en plastique, il y en aura 4 (2 ayant un diamètre de 500 mm et une hauteur de 400 mm et 2 ayant un diamètre de 350 mm et une hauteur de 550 mm). ils seront placés devant l'école maternelle. Les 3 râteliers sont également en plastique. Ils seront positionnés devant l'école maternelle. Les travaux ont eu lieu durant le mois d'avril 2021 et l'ensemble est finalisé.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables
Plan	Plan de mobilité

4.2.5. A.4.2.5. Aménagement des abords de l'école Sainte-Julienne (new) (A)

Description	<p>Nouvelle action 2021 Dans le cadre du développement de la sécurisation des abords des écoles, le deuxième site, choisi par le Collège communal, est l'école Sainte-Julienne dans le centre de Fléron.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Échéance	29/04/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement
Porteur de l'action	Severine Gurdal
Progression	25
Constat	<p>Une enquête a été transmise aux étudiants et aux professeurs pour identifier les différents besoins des utilisateurs. Ces résultats ont été analysés par le service Mobilité.</p> <p>En juin 2022, celui-ci a rencontré les riverains et la Direction de l'école. Lors de la semaine de la Mobilité en septembre 2022, il a été décidé de tester la rue scolaire au niveau de rue Longue Hayoulle.</p> <p>Le bureau d'études Agora, qui élabore actuellement le PICM, a fourni des esquisses d'aménagements pour les abords de certaines écoles dont Sainte-Julienne. Dans cette esquisse, plusieurs rues alentours (Saint Laurent, Eugènes Jehaes et Longue Hayoulle) sont impactées par la mise en place notamment de zones de dépose minute, de nouvelles poches de stationnement, de mise en sens unique, etc.)</p>

	En janvier 2024, une réunion avec le PO des écoles Sainte Julienne et du CSSJ ainsi qu'une réunion avec les riverains des rues concernées par l'esquisse, ont été organisées par le service mobilité et le Bourgmestre.
O.D.D.	Villes et communautés durables
Plan	Plan de mobilité

4.2.6. A.4.2.6. Commune pilote Wallonie cyclable (new) (A)

Description	<p>Nouvelle action 2021</p> <p>La commune de Fléron a été désignée comme commune pilote Wallonie cyclable. Elle pourra bénéficier d'un budget de 500.000 euros qui permettra de couvrir essentiellement des dépenses en matière d'infrastructures. La Commune a été retenue sur base de son potentiel et de sa stratégie en matière de mobilité cyclable utilitaire. L'objectif de ce subside est l'élaboration, sur son territoire, d'une véritable stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité.</p> <p>Trois projets sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liaison de l'école de Bouny au RAVeL ; - liaison de l'école de Magnée au RAVeL ; - liaison de l'école du Vieux Tilleul au chemin du Rothys en passant par le Centre de Loisirs de Retinne. 			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	17 419,16	
	Wallonie	2021	500 000,0	subside Région
	Ville	2022	57 030,6	auteur projet
	Ville	2023	777 222,19	
Progression	70			
Constat	<p>1) La commune doit mettre en place une commission vélo.</p> <p>En tant que "Comité de suivi du plan commune WaCy 2020-2021", ce dernier a pour vocation de coordonner la conception et la mise en oeuvre du plan communal cyclable et de remettre un avis sur les projets concernés.</p> <p>Cette commission est composée au minimum de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'agent communal en charge de la mobilité au sein de la Commune - de l'agent communal chargé de la mobilité cyclable au sein de la Commune 			

	<ul style="list-style-type: none"> - des représentants des services travaux et urbanisme - du représentant du collège communal en charge de la mobilité - des représentants locaux des usagers cyclistes (usagers et/ou association d'usagers) - du délégué de la CCATM <p>La composition de la commission vélo est passée au Conseil communal du 25 mai 2021 et a été modifiée au Conseil communal du 17 janvier 2023.</p> <p>2) Le Bureau d'Etudes Agora a été désigné pour réaliser l'audit cyclable par le Collège communal du 29 juillet 2021.</p> <p>3) Un marché public d'auteur de projet a été lancé en 2022 : le Conseil communal du 22 février 2022 a validé les conditions du marché et le Collège communal du 28 avril 2022 a désigné le Bureau d'Études B.Bodsn sprl pour monter le dossier de marché de travaux.</p> <p>4) L'audit cyclable et les fiches projets ont été adoptées par le Conseil communal du 26 avril 2022. Suite à une demande de la Région, la fiche 3 a été modifiée pour permettre la liaison de la rue Rothys avec l'école du Vieux Tilleul. Cette fiche a été adoptée par le Conseil communal du 28 juin 2022.</p> <p>5) Un comptage vélos pré-travaux sur les itinéraires des 3 projets a été organisé le 31 mai 2022 avec des citoyens.</p> <p>6) La réunion plénière d'avant-projet a eu lieu le 29 juin 2022.</p> <p>7) Les conditions du marché de travaux ont été validées au Conseil communal du 29 novembre 2022 et modifiées suite aux remarques du SPW au Conseil communal du 21 février 2023.</p> <p>8) La circulaire imposant d'être propriétaire ou d'avoir un droit de jouissance sur les parcelles traversées par les projets PIWACY, la Commune a dû trouver des accords avec la SWL et le Foyer de Fléron. Le Conseil communal du 21 février 2023 a approuvé l'achat pour l'euro symbolique à la SWL des zones traversées et le Conseil communal du 29 novembre 2022 a approuvé la cession à titre gratuit du Foyer de Fléron pour les zones traversées. Les actes d'achats sont passés les 21 septembre 2023. (marchés publics pour géomètre et notaire sous jacents.)</p> <p>9) Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Marcel Baguette lors du Collège du 22 juin 2023 pour un montant de 777.222,19€ TVAC de 21 %.</p> <p>Le Collège communal du 12 octobre 2023 a fixé la date de début des travaux au 13 octobre 2023.</p> <p>Le fonctionnaire délégué nous a informé qu'un permis et un décret voirie était nécessaire pour le nouveau chemin F99 reliant le Centre de Loisirs au chemin Rothys. Un avenant au marché d'auteur de projet a été validé au Collège du 22 février 2024 pour cette mission complémentaire.</p> <p>10) Le chantier est actuellement en cours.</p> <p>A l'issue des travaux, un second audit devra être réalisé par le B.E. Agora et un comptage vélo post-travaux devra être réorganisé.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Plan	Plan de mobilité

4.2.7. A.4.2.7. Déploiement de bornes de recharge pour vélos électriques et vélos partagés (new) (A)

Description	Nouvelle action 2021 Dans le but d'atteindre les objectifs inscrits dans le PAEDC en terme de mobilité et de réduction des émissions de CO2, la Commune déploie des bornes de recharge pour vélos électriques et va mettre à disposition des citoyens des vélos partagés.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Partenaires	Pollec et Région wallonne			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	8 039,47	
	Wallonie	2022	22 064,17	
	Wallonie	2023	9 850,51	
Progression	100			
Constat	<p>En 2020, 3 bornes doubles de recharges ont déjà été installées pour un montant de 8.039,47 €, 21% TVAC. Ces bornes seront situées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le parking de l'Administration communale; - sur le parking du Hall Omnisports; - sur le parking de la Maison de la Convivialité. <p>Dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 2020, la Commune de Fléron a rentré un dossier pour l'installation de 5 nouvelles bornes doubles (Place du Centre, Maison de la Convivialité, Hall Omnisports, Zone de Loisirs et École de Romsée). De plus, elle a adhéré à la centrale d'achat de la Province de Liège pour le même appel à projet pour 5 bornes (Ateliers Créatifs, École du Bouny, Zone de Loisirs, École de Magnée et École Lapierre). La Région wallonne a validé ces projets et nous travaillons avec la Province de Liège sur le marché public. Les travaux d'installation des bornes, dans le cadre du subsidies POLLEC 2020, se sont clôturés en 2023.</p> <p>En ce qui concerne les vélos partagés, le projet est abandonné car le marché public a été relancé à plusieurs reprises et mais n'a pas reçu d'offre. Pour une Commune comme Fléron, Pro Vélo suggère la mise en place de prêt de vélo électrique sous forme de leasing. Un nouveau projet devra être développé.</p>			
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			
Plan	Plan de mobilité			

4.2.8. A.4.2.8. Aménagement du chemin du Rothys sur Retinne et Soumagne (new) (A)

Description	Nouvelle action 2021 La Commune de Fléron a introduit un dossier de candidature à Liège Europe Métropole en partenariat avec la Commune de Soumagne. Le projet consiste en l'aménagement du Chemin du Rothys entre la Place du Marché, à Retinne, jusqu'au RAVeL situé sur la Commune de Soumagne en passant par la rue du Fort (qui relie Retinne à Soumagne) et la zone de loisirs située sur la Commune de Retinne. Le projet commun aux deux communes a pour objet de favoriser la mobilité douce inter-communes par une extension d'un des principaux réseaux structurants de leur région : le RAVeL qui traverse les communes de Fléron et de Soumagne. Le Conseil d'administration de LEM a validé un subside 52.500,0 euros.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Partenaires	Commune de Soumagne Liège Europe Métropole			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Province	2022	52 500,0	subside
Progression	25			
Constat	<p>1) Un marché public d'auteur de projet a été lancé en 2022 : le Collège communal du 20 octobre 2022 a validé les conditions du marché et le Collège communal du 08 décembre 2022 a désigné le Bureau d'Etudes SML Group pour monter le dossier de marché de travaux.</p> <p>2) Après discussion avec l'auteur de projet, la commune a décidé d'étendre la zone d'intervention du projet en prenant en compte la réfection de la voirie depuis le chemin Rothys jusqu'au croisement avec la rue du Fort. Un avenant au marché d'auteur de projet a été validé au Collège communal du 01 juin 2023.</p> <p>3) Pour une question de facilité de suivi du dossier, les communes de Fléron et de Soumagne se sont mises d'accord pour que seule, la Commune de Fléron se charge du dossier et bénéficie de l'entièreté du subside. Cette répartition a été officiellement validée lors du Collège communal du 09 novembre 2023.</p> <p>4) Les conditions du marché de travaux seront présentées au Conseil du 19 mars 2024.</p>			
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques			
Plan	Plan de mobilité			

4.2.9. A.4.2.9. Éclairage intelligent des passages piétons dangereux (new) (A)

Description	Nouvelle action 2021 Dans le cadre de l'octroi des subsides POLLEC 2020 et POLLEC 2021, la Commune de Fléron souhaite mettre en place un éclairage intelligent au niveau des passages pour piétons dangereux. Le but est de sécuriser les abords des écoles afin de favoriser une mobilité douce sur les chemins de l'école.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Échéance	31/12/2023			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2024	33 396,93	
Progression	90			
Constat	<p>POLLEC 2020 : attribué à RESA, travaux débuteront en 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue de Fléron : 1 passage piétons - École Lapierre, Rue François Lapierre : 2 passages piétons <p>Montant estimé de 42.225,00 € TVAC 21% soit un montant subsidié de 31.668,75 € TVAC 21%.</p> <p>Les travaux d'installation de l'éclairage, pour un montant de 33.396,93 €, ont réalisé en 2023. RESA doit encore résoudre un problème au niveau de la télégestion.</p> <p>POLLEC 2021 : en attente de la décision finale de la Région wallonne suite à un premier avis défavorable → REFUSÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - École du Fort, Avenue Lieutenant Général Mozin à 4620 Fléron : 2 passages piétons; - École du Bouny, rue de Bouny 81 à 4624 Romsée : 2 passages piétons; - École de Magnée, rue du Village 11 à 4623 Magnée : 1 passage piétons; École de Romsée, rue de l'Enseignement à 4624 Romsée : 3 passages piétons; - École Place aux Enfants, rue de la Cité 34 à 4621 Retinne : 2 passages piétons; - École du Vieux Tilleul, rue Fernand Chèvremont 4/8 à 4621 Retinne : 1 passage piétons. 			
O.D.D.	Villes et communautés durables			
Plan	Plan de mobilité, Plan global de prévention			

4.2.10. A.4.2.10. Création de nouvelles promenades VTT (new) (A)

Catégorie				
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Mise en place	100	70	2022
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Progression	70			
Constat	<p>Le service a développer 3 nouveaux parcours VTT sur le territoire de la commune et communes avoisinantes.</p> <p>Les demandes d'autorisation de passage et de balisage sont envoyées aux autres communes et nous attendons leur retour pour acceptation.</p> <p>Dès acceptation, la maison du Tourisme de Herve introduira la demande pour qu'elles soient reconnues par le CGT.</p>			
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables			

4.2.11. A.4.2.11. Plan d'investissement mobilité active communal - PIMACI (new) (A)

Description	<p>La Commune de Fléron a décidé de participer au droit de tirage PIMACI 2022-24. L'objectif de ce subside est de promouvoir les mobilités actives, l'intermodalité et les transports en commun afin de pousser les citoyens à diminuer l'utilisation de leur voiture privée. Les projets proposés doivent améliorer les infrastructures et les équipements liés à la mobilité active et aux transports en commun. La Commune pourra bénéficier d'un budget de 618.009,54€ TVAC (50% du subside doit être dédié aux aménagements cyclables, 30% à l'intermodalité et 20% aux aménagements piétons.) Ce subside représente 80% du montant des travaux éligibles, une part communale de 20% est donc nécessaire pour en bénéficier.</p> <p>Au départ 2 projets étaient proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liaison du sentier Rothys à l'école du Vieux Tilleul en passant par le Centre de loisirs de Retinne. Cette fiche avait déjà été présentée et validée dans le cadre du PIWACY mais elle a été représentée dans le PIMACI en cas de budget dépassé dans le PIWACY. Le budget PIWACY permettant de la réaliser, elle est annulée dans le PIMACI. - L'aménagement complet de la Place du Centre de Fléron en "Mobipole" (= lieu d'échanges intermodaux) ; <p>La fiche du PIMACI sur la place du centre de Fléron a pour but d'obtenir un</p>
--------------------	--

	financement pour la partie de la place qui ne serait pas aménagée dans le cadre d'une charge d'urbanisme. Cela se fera en lien avec le développement du Busway. Les travaux comprendront, notamment, de la signalisation, du marquage au sol, la réfection complète du revêtement de sol avec mise à niveau de plain-pied, la pose d'éclairage public et de mobiliers urbains, etc.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Wallonie	2022	618 009,54	subside
	Ville	2024	0,0	
Progression	25			
Constat	<p>La première réunion du Comité de suivi a eu lieu le 17 août 2022. Les fiches projets ont été approuvées au Conseil communal du 13 septembre 2022 et transmises au Pouvoir Subsidiant.</p> <p>Un marché public d'auteur de projet a été lancé en 2023 : le Conseil communal du 19 septembre 2023 a validé les conditions du marché. Faute d'offres reçues, le marché a été interrompu et un nouveau marché avec de nouvelles conditions a été lancé et validées au Conseil communal du 24 octobre 2023.</p> <p>Pour procéder à la sélection de l'auteur de projet, un jury et une consultation citoyenne avec vote ont été mis en place les 14 et 16 décembre 2023. Suite aux résultats, le Collège communal du 28 décembre 2023 a désigné l'Atelier CUP pour monter le dossier de marché de travaux.</p> <p>Une réunion de débriefing a eu lieu le 19 janvier 2024 avec la commune, l'auteur de projet, le chef de projet du futur Busway et un agent de la planification de la mobilité du SPW.</p> <p>La réunion plénière d'avant-projet a lieu le 29 février 2024.</p> <p>La réalisation du projet nécessite permis et décret voirie, ces demandes seront introduites avant le Conseil de juin 2024.</p> <p>Les conditions du marché de travaux seront présentées au plus tard au Conseil de juin 2024 afin de pouvoir déposer le dossier de marché de travaux sur le Guichet des Pouvoirs locaux avant le 30 juin 2024 conformément aux exigences de la circulaire PIMACI.</p>			
O.D.D.	Villes et communautés durables			
Plan	Plan de mobilité			

5. O.S.5. Être une commune qui encourage le développement local (ÉVOLUTIONS) (OS)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Développement économique, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	139015.99	4347.33	23700.0	58421.11	11821.57	35725.98	5000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	139015.99	4347.33	23700.0	58421.11	11821.57	35725.98	5000.0	

5.1. O.O.5.1. Développement du soutien aux commerçants (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	3e Échevin							
Responsable administratif	Département Territoire et Développement							
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	40640.79	4347.33	23700.0	3958.04	2825.2	810.22	5000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	40640.79	4347.33	23700.0	3958.04	2825.2	810.22	5000.0	

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		9	3	0	4	2	2	0
O.D.D.	Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables							

5.1.1. A.5.1.1. Réalisation d'un flyer de développement pour les commerçants (A)

Description	Réalisation et remise d'un flyer d'information à chaque nouvel indépendant afin de les aider/guider au mieux sur les procédures à mettre en œuvre associées à l'ouverture d'un commerce soit les contraintes techniques (normes pompiers, électricité,...), le permis d'urbanisme pour les enseignes publicitaires, la gestion des déchets, l'accessibilité du bâtiment,.... Le flyer est distribué à tout nouveau commerçant qui souhaite s'implanter ou qui s'implante sur Fléron. Il fait partie du matériel de communication du service des affaires économiques.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique			
Échéance	01/01/2020			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Partenaires	Service des Affaires économiques			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	562,65	
Commentaires budget	Réalisation et remise d'un flyer d'information à chaque nouvel indépendant afin de les aider/guider au mieux sur les procédures à mettre en œuvre associées à l'ouverture d'un commerce soit les contraintes techniques (normes pompiers, électricité,...), le permis d'urbanisme pour les enseignes publicitaires, la gestion des déchets, l'accessibilité du bâtiment,.... Le flyer est distribué à tout nouveau commerçant qui souhaite s'implanter ou qui s'implante sur Fléron. Il fait partie du matériel de communication du service des affaires économiques.			
Progression	100			
O.D.D.	Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure			

5.1.2. A.5.1.2. Développement du label "Commune du commerce équitable" (A)

Description	<p>Le 20 octobre 2015, le Conseil communal vote son adhésion à la campagne « Communes du Commerce Équitable », dans laquelle il engage l'Administration Communale à consommer du café et au moins un autre produit équitable. L'objectif de cette opération est de défendre les valeurs du commerce équitable, et de promouvoir les produits locaux issus de l'agriculture durable.</p> <p>La Commune de Fléron reçoit le 12 octobre 2019, des mains de la coordinatrice de la campagne « Communes du Commerce Équitable », le titre honorifique de « Commune du Commerce Équitable ». Ce titre a été obtenu en collaboration avec le comité de pilotage CDCE, composé de citoyens bénévoles et représentatifs des acteurs locaux, et constitué dans le but d'envisager et coordonner les initiatives nécessaires pour l'avancement de la campagne CDCE.</p> <p>Outre la sensibilisation des services communaux en interne, diverses actions d'informations et de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique			
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Partenaires	Service des Affaires économiques en soutien du Comité de Pilotage CDCE			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	2 344,68	
	Ville	2020	0,0	
	Ville	2021	938,04	
	Ville	2022	625,2	
	Ville	2023	810,22	
	Ville	2024	5 000,0	
Commentaires budget	2019-2023 : dépenses exactes 2024 : Budget prévu			
Progression	95			
Constat	<p>Plusieurs actions ont été menées pour faire vivre ce titre:</p> <p>1) En octobre 2019, organisation d'un concours de cuisine équitable et durable mettant l'accent sur un mode de consommation responsable, solidaire, durable et locale, un commerce respectueux de l'homme et de son environnement. A cette occasion, le public est invité à suivre, au travers d'une retransmission vidéo en direct les progrès des candidats, tout en dégustant une multitude de produits équitables et locaux</p>			

	<p>2) Participation chaque année à l'opération « Petit déjeuner OXFAM ». Lors de cette manifestation, les produits issus du commerce équitable sont proposés à la centaine de participants au prix de 8€ pour les adultes, 4€ pour les enfants de 3 à 10 ans et la gratuité pour les enfants de moins de 3 ans. Conformément au guide pratique des petits déjeuners OXFAM, l'intégralité des bénéfices de l'événement sont versés à l'organisation philanthropique « OXFAM »;</p> <p>Le nombre de participants diminuant d'année en année et comptant de plus en plus d'habités, une nouvelle formule sera proposée en 2024 afin de recentrer l'action sur son objectif premier (sensibiliser <u>le plus grand nombre</u> à l'importance du commerce équitable). Le petit-déjeuner sera donc proposé sous une autre forme en 2024 en collaboration avec les écoles fléronnaises.</p> <p>3) différentes communications et sensibilisations : Le Comité de Pilotage, grandement soutenu par le service des Affaires économiques, est présent lors de différentes manifestations afin d'informer et de sensibiliser le grand public (stands de vente de produits et de distribution de flyers à grande braderie d'été, à la fête du fruit,...)</p> <p>4) Participation au Week-end Rencontres en septembre par l'organisation d'un petit-déjeuner</p> <p>5) Depuis 2023, mise en place d'un marché de produits locaux et/ou issus du commerce équitable une fois par mois en fin de journée (16h - 19h) entre le mois de mai et le mois d'octobre (2x à Magnée, 2x à Retinne, 2x à Romsée). En 2023, 10 commerçants ont répondu présents. En 2024, le marché s'ouvre à un maximum de 16 commerçants et fait l'objet d'un règlement présenté au Conseil Communal en sa séance de février 2024.</p> <p>6) Sensibilisation des services communaux en interne.</p>
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

5.1.3. A.5.1.3. Gestion proactive des cellules commerciales vides (accompagnement de la taxe) (A)

Description	<p>Ce projet a pour but de recenser les cellules vides dans l'objectif de les relancer sur le marché commercial.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier clairement les cellules commerciales vides dans le listing commerçants afin de pouvoir répondre aux indépendants désireux de compléter l'offre commerciale de Fléron. 2. Apporter l'aide requise au service des taxes dans le recensement des cellules vides pour la taxe sur les immeubles inoccupés. <p>Dans le cadre de la concrétisation d'actions dans le cadre du SCDC, l'action 2024 vise à faciliter la mise en relation entre les propriétaires de cellules inoccupées et des locataires désireux d'ouvrir un commerce.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Échéance	31/12/2024

Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Partenaires	Le service des Affaires économiques identifie les cellules commerciales vides dans le listing commerçants et apporte son aide au service des taxes dans le recensement des cellules vides pour la taxe sur les immeubles inoccupés.			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	1 440,0	
	Ville	2020	1 920,0	
	Ville	2021	3 020,0	
	Ville	2022	2 200,0	
	Ville	2023	0,0	
	Ville	2024	0,0	
Commentaires budget	recette dans le cadre de la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés			
Progression	85			
Constat	<p>Le service des Affaires économiques identifie clairement les cellules commerciales vides dans le listing commerçants afin de pouvoir répondre aux indépendants désireux de compléter l'offre commerciale de Fléron. Les propriétaires des cellules vides sont contactés par courrier à deux reprises afin de leur signifier la taxation prochaine de leur immeuble si celui-ci reste inoccupé. Les informations sont ensuite transmises au service des taxes afin d'aider celui-ci dans le recensement des cellules vides pour la taxe sur les immeubles inoccupés. Cela représente en moyenne 4 dossiers par an.</p> <p>Dans le cadre de la concrétisation d'actions visant à développer le commerce fléronnais basées sur les conclusions du SEGEFA du Schéma Communal de Développement Commercial, l'action 2024 vise à faciliter la mise en relation entre les propriétaires de cellules inoccupées et des locataires désireux d'ouvrir un commerce. Des réunions sont prévues en février 2024 pour débiter l'action en mars-avril 2024.</p>			
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure			
Plan	Schémas de développement commercial			

5.1.4. A.5.1.4. Réalisation d'une étude pour la réalisation d'un schéma de développement commercial et mise en place d'actions sur le terrain (A)

Description	L'activité commerciale étant un pilier fort du développement économique fléronnais, la présente étude a pour but d'analyser la politique de développement commercial sur la Commune de Fléron et d'en faire un Schéma Communal de Développement Commercial conformément au Décret des Implantations Commerciales du 5 février 2015. Ledit schéma doit permettre à la Commune de Fléron de réfléchir de manière structurée à l'avenir commercial de son territoire, d'analyser son territoire, en relation avec les autres outils existants, notamment en matière d'aménagement du territoire et de développer une stratégie ou une vision communale en matière commerciale.			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement, Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	21 780,0	
Commentaires budget				
Progression	80			
Constat	<p>Le Collège communal du 13 août 2020 a attribué le marché "Marché public d'auteur de projet pour réaliser une Schéma communal de Développement Commercial" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit SEGEFA - Université de Liège, Campus ULG - Sart Tilman Bâtiment 11, Clos Mercator 3 à 4000 Liège, pour le montant d'offre contrôlé de 18.000,00 € hors TVA ou 21.780,00 €, 21% TVA comprise.</p> <p>De fixer la durée à 36 jours ouvrables.</p> <p>L'auteur de projet a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le diagnostic; - des tables rondes avec les commerçants pour travailler sur le tableau AFOM; - le plan d'actions provisoire. <p>En 2022, le dossier sera finalisé et mis à enquête publique.</p> <p>Le Conseil communal a adopté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'avant-projet du SCDC et a accordé la poursuite de la procédure dudit Schéma et a déterminé le contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales (R.I.E.) en date du 22 février 2022 ; - l'avant-projet du rapport sur les incidences environnementales et la poursuite de la procédure en date du 18 avril 2023 ; - la version définitive du Schéma communal de Développement commercial en date du 19 décembre 2023. <p>Actuellement le SCDC est au stade final. La DIC a rédigé une note au Gouvernement wallon ainsi qu'une proposition d'Arrêté approuvant ledit Schéma. Ces documents doivent être transmis au GW. Le SPW Économie Emploi Formation</p>			

	<p>et Recherche s'est rendu compte que le SEGEFA n'était plus en ordre d'agrément pour les SCDC depuis l'Arrêté ministériel du 9 novembre 2015 relatif à l'octroi de l'agrément en qualité d'auteur de projet de SCDC au SEGEFA. Afin d'approuver correctement le SCDC de Fléron, le SEGEFA doit se mettre en ordre d'agrément en sollicitant son renouvellement.</p> <p>Le 14 février 2024, M. Neri a informé l'agent en charge du dossier que le SEGEFA était en train de se mettre en ordre.</p>
Plan	Schémas de développement commercial

5.2. O.O.5.2. Développement du territoire (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	Bourgmestre							
Responsable administratif	Département Territoire et Développement							
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	98375.2	-	-	54463.07	8996.37	34915.76	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	98375.2	-	-	54463.07	8996.37	34915.76	-
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques							

5.2.1. A.5.2.1. Inscription de Fléron dans le développement territorial de l'Arrondissement de Liège en vue de pérenniser et de dynamiser son attractivité commerciale (A)

Description	Le Schéma de Développement Territorial (SDT) est un outil de nature juridique à travers lequel les autorités régionales peuvent définir la stratégie qu'elles comptent
--------------------	--

	<p>mettre en œuvre pour concrétiser leurs projets.</p> <p>A ce titre, la Commune de Fléron constitue un pôle-relai fondamental au sein de l'agglomération liégeoise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa position stratégique (aux portes de l'Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg, des Pays-Bas, à proximité du port, de l'aéroport et de la gare de Liège), - sa mobilité (la N3 qui la traverse, accueille 14 axes structurants de l'agglomération), - sa position en tant que 4e pôle économique de l'arrondissement de Liège, - son statut de 1ère couronne au niveau de l'habitat. <p>Un tel schéma a alors été adopté au niveau de l'Arrondissement de Liège (SDALg). Ses objectifs sont de mettre fin à la concurrence entre communes et d'avoir une vision partagée du territoire en matière de logements, de commerces et de mobilité, dans un souci de redéploiement durable et efficient du territoire à l'horizon 2035.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement
Porteur de l'action	Severine Gurdal
Commentaires budget	Budget privé soit le développement immobilier et commercial privé
Progression	50
Constat	<p>Notons que la stratégie territoriale du SDALg constitue le volet « projet de territoire » du Plan Urbain de Mobilité (PUM) approuvé par le Gouvernement wallon le 16 mai 2019.</p> <p>Pour mettre en œuvre ce développement commercial, la Commune de Fléron développe les projets afin de créer de nouvelles cellules commerciales qui pourront être des locomotives pour le centre commercial existant soit le masterplan, le site du Quick, le site de la BNP/Delhaize,... Ces développements seront mixtes soit du commerce au rez-de-chaussée et du logement aux étages.</p> <p>Dans le cadre de la réforme du CoDT, l'approbation du SDT (Schéma de Développement Territorial) pour la Wallonie devrait avoir lieu en avril 2024. Cette réforme permettra de renforcer les objectifs avec les centralités et la notion d'optimisation spatiale pour réduire l'étalement urbain et l'artificialisation.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Plan	Schémas de développement commercial

5.2.2. A.5.2.2. Réalisation d'un nouveau Plan Communal de

Mobilité (A)

Description	<p>Le Conseil communal du 16 janvier 2020 a marqué son accord de principe dans le cadre de la révision du Plan Communal de Mobilité. L'objectif est de collaborer, dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité, d'une part, avec les communes de Beyne-Heusay et Soumagne pour la procédure de marché public conjoint pour la désignation d'un bureau d'étude et, d'autre part, avec le SPW - Direction de la Planification de la Mobilité qui apportera son expertise pour la maîtrise de l'ouvrage. Deux conventions y relatives seront signées par les diverses parties.</p> <p>Accord du Ministre, Monsieur Di Antonio, sur la révision en date du 14 juin 2019. La Commune de Soumagne est mandatée pour exécuter la procédure et pour intervenir au nom de la Commune de Fléron et de la Commune de Beyne-Heusay à l'attribution du marché.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité			
Responsable mandataire	Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	54 463,07	
Progression	60			
Constat	<p>Un marché public d'auteur de projet a été lancé en 2020 : le Conseil communal du 24 novembre 2020 a validé les conditions du marché et le Collège communal du 18 mars 2021 a marqué son accord sur le rapport d'examen des offres du 26 février 2021 et la proposition d'attribution de la Commune de Soumagne du marché "Désignation d'un auteur de projet chargé de l'élaboration du Plan communal de mobilité des communes de SOUMAGNE, FLERON et BEYNE-HEUSAY" à l'entreprise avec la seule offre (sur base du meilleur rapport qualité-prix) à savoir AGORA SA, avenue Van Volxem, 79 à 1190 BRUXELLES, pour le montant d'offre contrôlé de 125.030,00 € hors TVA ou 151.286,30 €, (TVA (21%) comprise, soit pour la Commune de Fléron 45.010,80 € hors TVA ou 54.463,07 € TVA (21%) comprise.</p> <p>La phase 1 (diagnostic) du PICM a été approuvée par le Collège communal du 05 janvier 2023.</p> <p>Le rapport de la phase 2 (enjeux/objectifs) du PICM a été réceptionné le 08 février 2023, et le comité technique s'est réuni le 24 février 2023 pour assister à la présentation du bureau d'études.</p> <p>Le SPW disposant de données FCD (données non disponibles librement) qui pourraient être utiles à l'étude du PICM, une convention a été signée avec eux et les communes. Le Conseil communal a validé cette convention en date du 18 avril 2023. Après relecture en interne de la phase 2, les 3 communes ont demandé le 14 juin 2023 la réécriture du document jugé insuffisant. Le bureau d'études a fourni un</p>			

	<p>nouveau document le 06 septembre 2023.</p> <p>Le rapport de la phase 3 (actions) du PICM, spécifique à Fléron, a été réceptionné le 22 septembre 2023, et le comité technique, toujours spécifique à Fléron, s'est réuni le 24 octobre 2023 pour assister à la présentation du bureau d'études.</p> <p>Le bureau d'études a fait une présentation des phases 1 et 2 au Conseil communal du 24 octobre 2023 et à la CCATM du 13 décembre 2023.</p> <p>Après relecture en interne de la phase 2 version 2, le rapport réceptionné le 06 septembre 2023 soulève toujours des remarques. Celles-ci ont été transmises le 19 janvier 2024.</p> <p>Les 3 commune sont dans l'attente des dernières modifications du bureau d'études afin de pouvoir valider la phase 2.</p> <p>Concernant la phase 3, la commune a échangé durant le dernier trimestre 2023 avec le bureau d'études par rapport aux esquisses proposées, et doit encore procéder à la relecture complète du document.</p> <p>En janvier 2024, la commune a organisé des réunions de concertation avec les riverains et directions d'école pour présenter les esquisses du bureau d'études.</p> <p>Les phases 1 et 2 devront être mises à l'enquêtes publiques pendant 45j avant leur approbation totale par le Conseil communal.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Plan	Plan de mobilité

5.2.3. A.5.2.3. Mise en oeuvre du SDALg et du PUM (A)

Description	<p>La Commune de Fléron détient une position stratégique au sein de l'agglomération liégeoise. Elle est considérée comme pôle d'intérêt supra-communal avec une densité de 60 logements/ha sans oublier la présence de 36.000 m² de surface nette de vente et 250 points de vente.</p> <p>Les autorités communales ont alors développé leur vision de l'avenir par la révision, en 2011, de son Schéma de Structure Communal (aujourd'hui appelé « schéma de développement communal ») dont les objectifs majeurs sont d'affirmer le centre de Fléron comme pôle commercial et économique et de structurer les liaisons entre le centre et la périphérie et, en 2015, par l'adoption d'un masterplan du centre-RAVEL qui vise à combler le déficit d'espace public central, à valoriser les logements, à veiller au déploiement du commerce local et à trouver des solutions en matière de mobilité et de stationnement tout en veillant à un équilibre ville-nature.</p> <p>En 2019, l'adoption du Schéma de Développement Territorial de l'Arrondissement de Liège (SDALg) et du Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération liégeoise (PUM) est venue étoffer ces perspectives d'avenir et de développement du territoire fléronnais.</p> <p>Le Conseil communal du 26 janvier 2021 a adopté la proposition du Collège communal soit de ne plus se prononcer favorablement sur tout permis d'urbanisme, d'urbanisation, intégré ou unique pour les projets de plus de 10 logements situés hors du centre urbain de Fléron conformément au périmètre défini dans le SDALg.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Responsable	Bourgmestre

mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement
Porteur de l'action	Severine Gurdal
Progression	80
Plan	Plan de mobilité

5.2.4. A.5.2.4. Réalisation d'un PDU (Perspective de Développement Urbain) (A)

Description	<p>Le Gouvernement wallon a souhaité développer une véritable politique de la ville pour répondre aux défis et enjeux auxquels les villes sont confrontées.</p> <p>L'outil stratégique et opérationnel appelé « Perspective de Développement Urbain » a été inscrit à l'article 3 du décret intégrant le Programme Stratégique Transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.</p> <p>L'objectif de la Perspective de Développement Urbain est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - doter les communes d'un document stratégique pluriannuel afin de leur permettre une bonne gestion et programmation des actions urbaines; - encadrer le financement relatif à la Politique des Grandes Villes et sa contractualisation. <p>Actuellement, le PDU est directement lié à la politique des Grandes Villes.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale, Direction Technique, Département Territoire et Développement, Département Socioculturel, Département de l'Éducation
Porteur de l'action	Severine Gurdal
Progression	5
Constat	<p>Le 14 février 2024, un circulaire ministérielle portant sur la procédure et les modalités de mise en oeuvre de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 juillet 2023 portant sur l'accompagnement et le soutien financier apportés aux opérations de développement urbain.</p> <p>Une opération de développement urbain se décompose en deux phases distinctes portant sur:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'élaboration d'une vision stratégique sous forme d'une "Perspective de Développement Urbain", soumise à l'approbation du Ministre; 2) l'élaboration d'un programme d'action triennal opérationnel, soumis à l'approbation du Ministre. <p>Le PDU développera les quartiers aux regards des objectifs visés, comme par</p>

	<p>exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre le quartier plus accueillant; - faire du quartier un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité; - privilégier un logement et un cadre de vie de qualité; - offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts; - faire du quartier un moteur de redéploiement économique; - faire l'objet d'une participation citoyenne au sein d'une commission locale de développement urbain en veillant à sa composition générée.
O.D.D.	Villes et communautés durables

5.2.5. A.5.2.5. Mise en place de signalétique pour les parkings (new) (A)

Description	Dans le cadre des actions du Schéma Communal de Développement Commercial (A.5.1.4.), il a été identifié qu'une signalétique devait être mise en place pour indiquer les parkings du centre urbain. Un marché public est donc en cours d'élaboration pour la développer.			
Catégorie				
Échéance	30/06/2023			
Responsable mandataire	3e Échevin, Bourgmestre			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Severine Gurdal			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2022	8 996,37	
	Ville	2023	34 915,76	
Progression	75			
Constat	<p>Acquisition de panneaux directionnels Ce marché a pour objet l'acquisition, la livraison et la pose de panneaux directionnels (flèches) annonçant les parkings de Fléron. Les parkings annoncés sont : N3 (zone bleue), Ligne 38, Grimonprés, Espace Sport, Administration, Cité du Fort et Jehaes. Le Collège communal a attribué le marché à PONCELET SIGNALISATION sa, Rue de l'Arbre St Michel 89 à 4400 Flémalle, en date du 15 décembre 22. Le marché a été revu suite aux remarques du SPW. 7.435,02 € hors TVA ou 8.996,37 €, 21% TVA comprise ont été facturés. Les flèches ont été installées fin d'année 2023.</p> <p>Acquisition de panneaux annonçant les parkings depuis les ronds-points Ce marché a pour objet l'acquisition, la livraison et la pose de panneaux</p>			

	<p>signalétiques annonçant les parkings de Fléron depuis ses ronds-points. Le marché comprend 2 postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, calcul de stabilité, fabrication, livraison et placement de panneau dans les ronds-points (2) ; -Création, calcul de stabilité, fabrication, livraison et remplacement de panneau dans les ronds-points (8). <p>Le Collège a attribué le marché à VIRAGE SA, Rue De La Croix Limont 21 à 5590 Ciney pour le montant d'offre contrôlé de 28.856,00 € hors TVA ou 34.915,76 €, 21% TVA comprise, en date du 21 décembre 23. Les panneaux devraient être posés dans le courant de 2024.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables
Plan	Plan de mobilité, Schémas de développement commercial

5.2.6. A.5.2.6. Mise à jour du Schéma de Développement Communal (A)

Description	<p>La Commune de Fléron s'est dotée d'une Schéma de Structure Communal et d'un Règlement Communal d'Urbanisme en 1993. Ces documents ont été mis à jour en 2011.</p> <p>Avec l'entrée en vigueur de la réforme du CoDT le 1er avril 2024, un nouveau concept d'optimisation spatiale est créé dans le but de répondre aux objectifs de réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation.</p> <p>Dans ce cadre, les villes et communes devront définir leurs "centralités" au travers d'un SDC spécifique, dans les 6 ans de l'entrée en vigueur du futur SDT. Ces centralités auront des impacts sur le développement territorial local et sur la délivrance des permis (facilité dans l'ouverture des ZACC, droit de préemption, concentration de l'habitat, objectif de densité, etc.) A défaut d'une prise en main par la commune dans ces délais, ce seront les centralités telles que figurées au sein du SDT qui s'appliqueront sur le territoire communal.</p>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Responsable mandataire	Bourgmestre
Indice de santé	
Service gestionnaire	Département Territoire et Développement
Porteur de l'action	Severine Gurdal

6. O.S.6. Être une commune qui soutient la communication et la transversalité (CONNEXIONS) (OS)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services, Volet interne : Administration générale - Communication interne							
Budget des sous-éléments		Globa l	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2541.0	2541.0	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2541.0	2541.0	-	-	-	-	-

6.1. O.O.6.1. Amélioration de la communication et modernisation des outils (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	5e Échevin, Bourgmestre							
Responsable administratif	Direction Générale							
Service gestionnaire	Direction Générale							
Budget des actions		Globa l	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2541.0	2541.0	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2541.0	2541.0	-	-	-	-	-
O.D.D.	Inégalités réduites, Villes et communautés durables							

6.1.1. A.6.1.1. Création d'une charte graphique pour l'ensemble des courriers des services communaux (A)


Description	Le Collège souhaite dynamiser l'image de la Commune de Fléron via la création d'une carte graphique pour l'ensemble des courriers sortants.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration			
Échéance	31/12/2021			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Générale			
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	2 541,0	
Progression	100			
Constat	La volonté de dynamiser l'image de la Commune s'est notamment traduite par la création d'un nouveau logo ainsi qu'un nouveau layout des courriers. sortants.			
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces			

6.1.2. A.6.1.2. Implémentation d'un logiciel de gestion des services techniques (A)

Description	L'objectif de l'action est l'intégration d'un logiciel pour effectuer l'encodage, la planification et le suivi des différentes demandes que l'on reçoit au service des travaux.			
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement			
Porteur de l'action	Pierre François			
Commentaires budget	- frais uniques de mise en oeuvre :11.220,00 euros (article 104/742-53 (projet 20190001) du service extraordinaire); - frais annuels de maintenance et d'hébergement : 5.506,78 euros (10402/124-06 du			

	service ordinaire).
Progression	90
Constat	<p>Le service des travaux a fait l'acquisition du logiciel Atal, d'iMio afin de gérer cette action.</p> <p>L'implémentation des différents lieux et bâtiment a été réalisé.</p> <p>Les formations ont été réalisées auprès du personnel responsable du service des travaux.</p> <p>L'ouverture aux autres services a été réalisée, il ne reste plus que l'ouverture aux externes (citoyens)</p>
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

6.1.3. A.6.1.3. Améliorer la politique d'accueil du citoyen (A)

Description	Le Collège souhaite améliorer la politique d'accueil du citoyen.
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	1 ^{re} Échevine, 2 ^e Échevine, 3 ^e Échevin, 4 ^e Échevin, 5 ^e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet
Progression	80
Constat	<p>Les diverses modifications en vue de l'amélioration de l'accueil aux citoyens sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification de l'accueil téléphonique du citoyen: prise en charge téléphonique via un accueil automatisé et ajout de la possibilité de laisser des messages vocaux; - depuis la pandémie, les services état-civil, population et étrangers ont été amenés à recevoir les citoyens sur rendez-vous. Ce mode de fonctionnement a montré satisfaction et reste instauré en période hors crise. Une plate-forme permet désormais la prise de rendez-vous en ligne. - depuis le 1^{er} janvier 2022, on note un élargissement des horaires des services état-civil, population et étrangers : l'ouverture à 9h est avancée à 8h30; la réouverture de 14h est avancée à 13h30, la fermeture est reculée à 16h30 au lieu de 16h.
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

7. O.S.7. Être une commune qui encourage le développement local (ÉVOLUTIONS) (OS)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	16250.0	-	3500.0	3500.0	3500.0	3500.0	2250.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	16250.0	-	3500.0	3500.0	3500.0	3500.0	2250.0

7.1. O.O.7.1. Proposer des services communaux qui répondent aux principes du développement durable (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	1re Échevine, 3e Échevin							
Responsable administratif	Direction Technique							
Service gestionnaire	Direction Technique, Département Territoire et Développement							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	16250.0	-	3500.0	3500.0	3500.0	3500.0	2250.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	16250.0	-	3500.0	3500.0	3500.0	3500.0	2250.0

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		0		0	0	0	0	0
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques							

7.1.1. A.7.1.1. Adhésion et développement de l'acquisition de produits équitables / locaux (A)

Description	<p><u>Commerce équitable</u> En janvier 2020, la Commune de Fléron a lancé un marché public concernant des produits issus du commerce équitable tant pour ses besoins internes que lors des événements qu'elle organise à destination du public. Ce marché portait sur une vingtaine de produits obligatoires et un catalogue d'autres produits non obligatoires mais à la disposition des services qui le souhaitent. Ce marché a été remporté par OXFAM-MAGASINS DU MONDE ASBL, Voie de l'Ardenne 68 à 4053 Embourg. Ce marché prend fin en février 2024 et sera renouvelé mettant en concurrence 4 opérateurs. Ce nouveau marché porte une liste de produits obligatoires. Cette liste étant exhaustive, les services communaux pourront consulter le catalogue de l'opérateur qui remportera le marché.</p> <p><u>Produits locaux</u> Le Collège communal du 26 novembre 2020 a attribué un marché stock, pour 4 ans, pour les produits issus du circuit court (vins biologiques, jus de pommes, lait, eau, bières, mousseux et cava). Ce marché prendra fin en novembre 2024 et un nouveau marché public sera lancé à la suite.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Marché public Commerce équitable 2020-2024	100,0	100,0	2020
	Marché public Produits locaux 2020-2024	100,0	100,0	2020
	Renouvellements	100,0	50,0	2024
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	3e Échevin			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Département Socioculturel			
Porteur de l'action	Line Vossius			

Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2020	3 500,0	
	Ville	2021	3 500,0	
	Ville	2022	3 500,0	
	Ville	2023	3 500,0	
	Ville	2024	2 250,0	
Commentaires budget	<p>Montants de dépenses estimés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020 : 2500€ pour les produits issus du commerce équitable + 1000€ pour les produits issus du circuit-court - 2021 : 2500€ pour les produits issus du commerce équitable + 1000€ pour les produits issus du circuit-court - 2022 : 2500€ pour les produits issus du commerce équitable + 1000€ pour les produits issus du circuit-court - 2023 : 2500€ pour les produits issus du commerce équitable + 1000€ pour les produits issus du circuit-court - 2024 : 1250€ pour les produits issus du commerce équitable + 1000€ pour les produits issus du circuit-court (à recalculer en novembre 2024) 			
Progression	100			
Constat	<p><u>Commerce équitable</u> Le Collège communal du 20 février 2020 a attribué le marché stock pour 4 ans - Produits issus du commerce équitable - Département enseignement, département socioculturel, département territoire et développement, Communication. L'attribution a été faite à l'entreprise avec la seule offre (sur base du prix), à savoir OXFAM-MAGASINS DU MONDE ASBL, Voie de l'Ardenne 68 à 4053 Embourg, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire. Ce marché portait au minimum obligatoirement sur les cafés, les thés et infusions, les jus, les sodas, les chips, les biscuits, les chocolats, les fruits secs et muesli, le vin rouge. Cette liste étant exhaustive, les services communaux pouvaient consulter le catalogue de l'opérateur pour plus de produits. Ce marché prend fin en février 2024 et sera renouvelé.</p> <p><u>Produits locaux</u> Le Collège communal du 26 novembre 2020 a attribué un marché stock, pour 4 ans, pour les produits issus du circuit court.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 (Vins biologiques) (sur base du meilleur rapport qualité-prix): ETS NICOLAY, Voie de Liège, 26 à 4630 AYENEUX, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire. - Lot 2 (Jus de pommes) (sur base du prix): DRINK CHARLIER SPRL, Rue De Bolland 53 à 4651 Battice, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire. - Lot 3 (Lait) (sur base du prix): DRINK CHARLIER SPRL, Rue De Bolland 53 à 4651 Battice, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire - Lot 5 (Eau) (sur base du prix): DRINK CHARLIER SPRL, Rue De Bolland 53 à 4651 Battice, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire. - Lot 6 (Bière Sainte Nitouche) (sur base du prix): Brasserie de la Croix, Rue des Cerisiers 48 à 4610 Beyne-Heusay, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire. 			

	<p>- Lot 7 (Bière Cuvée 38) (sur base du prix): DRINK CHARLIER SPRL, Rue De Bolland 53 à 4651 Battice, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire.</p> <p>- Lot 8 (Bière Marcus Beer) (sur base du prix): Marc Ravet (Marcus Beer), Rue Vaux 375 à 4870 Trooz, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire.</p> <p>- Lot 9 (Mousseux et Cava) (sur base du meilleur rapport qualité-prix): DOBBELSTEIN JULIE, Rue des Carmes, 114 à 4630 AYENEUX, aux prix unitaires mentionnés dans l'offre de ce soumissionnaire.</p> <p>Ce marché prendra fin en novembre 2024 et un nouveau marché public sera lancé. De nouveaux produits tels que la pâtes à tartiner et certains sodas seront ajoutés aux lots préexistants selon les choix du Collège communal.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables

7.1.2. A.7.1.2. Intégration dans les marchés communaux de la diminution du plastique à usage unique (A)

Description	<p>Dès le 1er janvier 2021 les récipients en polystyrène expansé pour aliments et boissons, pailles, couverts, baguettes, bâtonnets mélangeurs pour boissons, assiettes et tiges pour ballons en plastique à usage unique ne pourront plus être utilisés dans les établissements ouverts au public.</p> <p>Les ustensiles en plastique à usage unique sont des ustensiles fabriqués entièrement, ou partiellement, à partir de plastique et qui ne sont pas conçus pour accomplir plusieurs trajets ou rotations durant leur cycle de vie. Ils ne seront donc pas réutilisés mais jetés après une seule utilisation.</p> <p>La commune a donc décidé d'aller plus loin dans la démarche en incorporant dans ses marchés communaux, des clauses spécifiques pour limiter l'usage des plastiques à usage unique.</p>			
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement			
Échéance	31/12/2022			
Responsable mandataire	1re Échevine			
Indice de santé				
Service gestionnaire	Direction Technique			
Porteur de l'action	Pierre François			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2021	0,0	
Progression	95			
Constat	En mai 2019, le Conseil communal a approuvé la « Suppression progressive de l'usage des plastiques non réutilisables au sein des services communaux et sensibilisation du caractère néfaste de cette utilisation sur le territoire communal ».			

	<p>A l'heure actuelle, le service mène de nombreuses investigations, notamment auprès de l'UVCW pour mener à bien l'élaboration de cette action au niveau des cahiers des charges communaux.</p> <p>la réglementation est en passe d'être régionalisée afin d'éviter les cas par cas.</p>
O.D.D.	<p>Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p>

8. O.S.8. Être une commune qui dispose d'agents compétents, impliqués et motivés (OS)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines, Volet interne : Administration générale - Structuration des services, Volet interne : Administration générale - Synergie avec d'autres institutions publiques							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	17838.6 3	9987.1 1	1700. 0	0.0	6151.5 2	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	17838.6 3	9987.1 1	1700. 0	-	6151.5 2	-	-

8.1. Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents (OO)

Catégorie								
Priorité	1							
Responsable mandataire	2e Échevine, Bourgmestre							
Responsable administratif	Direction Générale							
Service gestionnaire	Direction Générale, Département de l'Éducation, SIPP							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	17838.6 3	9987.1 1	1700. 0	0.0	6151.5 2	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	17838.6	9987.1	1700.	-	6151.5	-	-

		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		3	1	0		2		
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Partenariats pour la réalisation des objectifs							

8.1.1. A.8.1.1. Établir un plan de prévention global de gestion des risques (A)

Description	Le Collège communal, en tant qu'employeur, se doit de protéger ses agents par le biais d'un système dynamique de gestion des risques. Après avoir procédé à l'analyse de risques, il s'agira de déterminer les mesures de prévention dans un plan de prévention global. Ce plan décrit les risques et la manière dont il compte les gérer.
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

8.1.2. A.8.1.2. Réaliser des formations pour les agents EPI / EPS, plan d'évacuation des écoles (A)

Description	Remise en ordre des formations liée à la "sécurité" dans les établissements scolaires : - Formation incendie : utilisation d'un extincteur (tous) - Formation centrale d'alarme : utilisation et reprogrammation du centrale d'alarme (tous) - Formation EPS : Equipier Premier Secours (un par bâtiment + 1 doublon voire plus si possible) - Formation EPI : Equipier Première Intervention en cas d'incendie (un par bâtiment + 1 doublon voire plus si possible) - Formation à l'évacuation des écoles : plan d'évacuation revus et exercices d'évacuation annuels Des modules de recyclages pour les EPS et EPI ont également été organisés.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	30/12/2024
Responsable mandataire	2e Échevine
Indice de santé	Formation de recyclage à programmer chaque année
Service	Département de l'Éducation

gestionnaire				
Porteur de l'action	Nathalie Erwoine			
Partenaires	SIPP + organismes de formation			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
	Ville	2019	9 987,11	
	Ville	2020	1 700,0	
	Ville	2021	0,0	
	Ville	2022	6 151,52	
Commentaires budget	<p>Les formations de base suivantes ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation incendie : utilisation d'un extincteur - Formation centrale d'alarme : utilisation et reprogrammation du centrale d'alarme - Formation EPS : Equipier Premier Secours - Formation EPI : Equipier Première Intervention en cas d'incendie - Formation à l'évacuation des écoles : plan d'évacuation revus et exercices d'évacuation (SIPP) <p>Des recyclages sont organisés chaque année, de même que de nouvelles formations de base pour former du personnel supplémentaire (nouveaux enseignants ou pour palier aux "turn over" dans les différentes implantations).</p>			
Progression	100			
Constat	Des formations de remise à niveau doivent être organisées chaque année, de même que de nouvelles formations pour former du personnel supplémentaire (nouveaux enseignants ou pour palier aux "turn over" dans les différentes implantations).			
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Partenariats pour la réalisation des objectifs			

8.1.3. A.8.1.3. Développement des synergies entre la Commune et le CPAS (A)

Description	<p>Par essence, la Commune et le CPAS partagent le même territoire d'action, oeuvrent pour la même population et consacrent ensemble les ressources disponibles pour répondre aux besoins des mêmes citoyens.</p> <p>Loin d'être deux structures publiques concurrentielles, Commune et CPAS sont complémentaires en exerçant des compétences propres en réponse aux missions qui leur sont confiées par la Loi et dictées par l'intérêt général.</p> <p>Le but est de mutualiser au mieux les ressources des entités afin d'accroître et améliorer le service au public.</p>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Synergie avec d'autres institutions publiques
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	1re Échevine, 2e Échevine, 3e Échevin, 4e Échevin, 5e Échevin, Bourgmestre, Président du CPAS

Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet
Progression	90
Constat	<p>Plusieurs synergies sont à relever, notamment :</p> <p>Quant à la Direction financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DF commune aux deux institutions; - agent synergie (A1). <p>Quant à la Direction générale :</p> <p>Contacts très réguliers des Directions générales : de manière générale et au vu de la volonté de rapprocher physiquement, à moyen terme la Commune et le CPAS, dès qu'une mesure est conjointe aux deux entités, les DG respectives prennent contacts afin d'harmoniser leurs décisions (dispense de service, notes au personnel, modifications du règlement de travail, télétravail, ...).</p> <p>Il existe une volonté réelle de favoriser les liens entre les agents du CPAS et de la Commune (ex : organisation d'une journée sportive).</p> <p>Autres services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informatique : soutien du service informatique communal (diagnostic, avis, résolution de problèmes, back-up...); - MP : lancement de plusieurs marchés conjoints (téléphonie fixe, certification PEB,...). Le service MP communal analyse et aide à la rédaction des CSCH du CPAS; - location de salles : occupation régulière des salles communales par le CPAS; - RH : Mise à disposition ponctuelle du personnel communal (service entretien) au profit du centre, participation de la DG du CPAS aux recrutements du SIPP, de l'agent synergie et de l'agent A1 appelé à remplacer la DG communale pendant ses absences). Divers échanges de procédures et informations entre les deux services; - PCS - affaires sociales : atelier logement, transferts vaccination, actions et réunions communes avec évaluation des publics cibles afin d'éviter un chevauchement des activités identiques (violences conjugales, semaines des aidants proches, Saint-Nicolas,...); -SIPP commun; - Direction technique : prêt de matériel communal, aide ponctuelle des ouvriers communaux; - service étrangers : collaboration afin de communiquer rapidement aux citoyens étrangers les informations les plus pertinentes et adéquates dans le traitement de leurs dossiers. <p>Et de manière exceptionnelle mais non-négligeable, gestion conjointe de la crise de la mi-juillet 2021 (inondations).</p>
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

8.2. O.O.8.2. Organiser des recrutements et engagements efficaces et efficaces (OO)

Catégorie	
Priorité	1
Responsable mandataire	2e Échevine, 4e Échevin
Responsable administratif	Direction Générale
Service gestionnaire	Direction Générale
O.D.D.	Travail décent et croissance économique

8.2.1. A.8.2.1. Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance (A)

Description	Souhait du Collège communal d'anticiper les départs prévisibles afin d'assurer la continuité du service public.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	2e Échevine
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet
Commentaires budget	<p>Certains départs peuvent être anticipés. Préparer ce départ plusieurs mois à l'avance permet de procéder calmement au recrutement mais également prendre conscience de la charge/méthode de travail de l'agent sur le départ (au delà de la fiche de poste) mais également anticiper la répercussion sur la charge de travail de l'équipe, l'organisation... Ce délai permettra de gérer la nécessaire transition. Cette anticipation peut notamment se traduire par la création de réserves de recrutement.</p> <p>Toutefois, il n'est un secret pour personne : le recrutement est devenu au fil des dernières années une mission laborieuse. Les communes, avec les barèmes imposés, ne sont plus attractifs pour les personnes recherchant un emploi. La problématique est encore plus criante dans les domaines très techniques (agent technique, informaticiens,...). Une réforme du Ministre Collignon est en cours.</p> <p>Par ailleurs, la lourdeur procédurale et la lenteur inhérente causent également préjudice lors des recrutements.</p>
Progression	70

O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces
---------------	---

8.2.2. A.8.2.2. Mettre en place un outil budgétaire, prévisionnel du personnel (A)

Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	2e Échevine, 5e Échevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction Générale
Porteur de l'action	Isabelle Bertholet
Progression	80
Constat	Édition des prévisions budgétaires via le nouveau logiciel Persée. Mise en place d'une vision pluriannuelle à 5 ans dans la gestion du personnel en tenant compte des départs naturels.
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces